



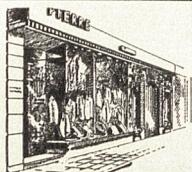
Bulletin Municipal Officiel

DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



Col de Tamie, près d'Albertville (Savoie)

Cliché Jean MONSEL



PIERRE
CHEMISIER-TAILLEUR
 90, bd de la République - 605-53-15

R. BOURDOISEAU
 FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 53-85

optique médicale



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2 ter **RUE ROYALE, SAINT-CLOUD** TEL. 605-42-11

Giraudet
 TAILLEUR - COUTURIER

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970-00-29

PLOMBERIE - SANITAIRE - APPAREILS MÉNAGERS

HOLICHON & Cie

8, rue Dailly - SAINT-CLOUD - Tél. 605-61-33

Installations - Réparations - Transformations
 Dépannage rapide

Garage BLANC

Mécanique générale
 HALL D'EXPOSITION

155, bd de la République - SAINT-CLOUD - 603-63-06



CABINET DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Conventionné Sécurité sociale et Organismes sociaux

160, BOULEVARD

DE LA REPUBLIQUE

92 - SAINT-CLOUD

Tél. : 603-63-20

TRAITEMENT POST-CURE
 SAUNA FINLANDAIS
 DOUCHE FILIFORME
 BAIN DE VARECH
 BAIN DE BOUE
 MASSAGES
 MECANOTHERAPIE

ELECTRICITE GENERALE
 Signalisation lumineuse - Eclairage public

R. TRILA

196, boulevard de la République, 92 - SAINT-CLOUD

Tél. : 603-69-74

Agréé E.D.F. et Qualifélec

POUR RÉALISER VOS OPÉRATIONS
IMMOBILIÈRES

ACHAT - VENTE - LOCATION

Expertises - Etudes de prêts - Viagers

adressez-vous à un cabinet spécialisé !

L'Agence Magenta

1, Bd de la République - SAINT-CLOUD - 605-41-16



*Appartements - Villas - Propriétés - Terrains - Fonds de commerce
Etudes et réalisations d'ensembles immobiliers*



**ET SES COLLABORATEURS
VOUS RÉSERVERONT
LE MEILLEUR ACCUEIL**

INSTITUT PARAPACK

Traitement AMINCISSANT en exclusivité
Tous soins de beauté visage et corps

Irina MÉLIKOFF

Esthéticienne diplômée

124, boulevard de la République (Bât. E)
SAINT-CLOUD Tél. 603-75-28



Atelier de Dessin - Peinture - Céramique

ENSEIGNEMENT RAPIDE A LA PORTEE DE TOUS
COURS — LEÇONS PARTICULIÈRES

ENFANTS A PARTIR DE 7 ANS — ADULTES

Madame G. ROBIN, 102, bd de la République - 605-66-99

LEÇONS PARTICULIÈRES ET COURS

" GUITARE "

Annick ROBIN, Professeur de l'Ecole d'Art Martenot

102, boulevard de la République - SAINT-CLOUD

Pour rendez-vous MOL. 66-99



VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76, BVD HENRI-SELLIER

506-46-59

SURESNES



MERCEDES - BENZ

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

La direction générale des T. M. F. habitant
Saint-Cloud propose, à titre amical de conci-
toyens, un escompte net sur les prix marqués
de 7 %, applicable sur toute la production
MOQUETTES EN PLEIN (devis gratuits)

TAPIS DE STYLE ET D'ORIENT
TAPISSERIES MURALES D'ART
RECOUVREMENT SOLS - PLASTIQUES

11, place Malesherbes (Malesherbes) - Tél. 622-21-67

95, avenue Kléber (Trocadéro) - Tél. 553-03-41

9 ter, bd Montparnasse (Duroc) - Tél. 783-68-00

6, bd Voltaire (République) - Tél. 805-26-55

VILLA HENRI IV

HOTEL - RESTAURANT

MENUS — CARTE — RÉCEPTIONS

43, boulevard de la République - SAINT-CLOUD

605-40-50

EQUIP' CONFORT

50, rue Buzenval, 92 - SAINT-CLOUD

Tél. 408-84-27

REVETEMENTS DE SOLS MOQUETTES VOILAGES

AGENCEMENT APPARTEMENTS

PEDICURE MEDICALE

Diplômée d'Etat

Ancienne élève de l'Institut national de podologie
Soins des pieds et traitement de leurs affections

Massages - Rééducation post-opératoire

Verrues plantaires - Beauté du pied

175, bd de la République - SAINT-CLOUD - 603-84-03

CENTRE CHIRURGICAL

Val d'Or - Saint-Cloud

14 et 16, rue Pasteur, SAINT-CLOUD - Tél. : 825-59-66

ETABLISSEMENT CONVENTIONNE avec la Sécurité sociale
et de nombreuses mutuelles (S.N.C.F. - E.D.F. - G.D.F. -
Fédérations mutualistes - Anciens combattants - Etc.)

Société CHALEUR - EAU - LUMIERE

Anciens Etabl. P. COMPAIN & Cie

10, rue Dailly - SAINT-CLOUD - Tél. : 605-44-74

69, rue Bayen, PARIS - Tél. 380-23-31, 30-59

AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUINET

Tous permis - Cours de code par projections
Cours de perfectionnement

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD
ON PREND A DOMICILE Tél. 603-61-01 (l'après-midi)

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
MAIRIE DE SAINT-CLOUD

OFFICIEL

Publication trimestrielle

INAUGURATION de la RUE MICHEL-SALLES



Cliché Lomprez

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Les carnets de M. Michel Salles (VII). — Saint-Cloud (Oran). — Chronique des quartiers. — Les travaux de l'ensemble sportif. — Chronique du jumelage. — Les résultats du référendum du 27 avril. — Avis et communiqués des Associations. — Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 mars 1969. — Etat-civil du 13 février au 20 mai 1969.

tribune libre

A tous ceux qui écrivent sur les murs ⁽¹⁾

par Philippe Brissaud

« F.N.L. vaincra », « les cocos à Moscou », « Nixon go home », « Occident », etc. : les convictions politiques se sont toujours exprimées sur les murs de nos villes et il n'y a pas à de quoi s'émouvoir. On doute seulement que nos auteurs anonymes puissent croire à l'efficacité de cette forme de propagande, limitée par la force des choses à l'affirmation pure. Vertu publicitaire de la « présence » ? Besoin de ne pas garder pour soi seul une vérité précieuse ? Peu importe, à vrai dire.

Ce qui me gêne, c'est autre chose.

Jadis, les militants en mal d'inscriptions usaient de la craie, et sur des murs qui, à Paris du moins, étaient noirs ou grisâtres, toujours sales, toujours repoussants. Si d'aventure, un immeuble neuf offrait à leur ardeur apostolique une belle surface blanche, un morceau de charbon faisait l'affaire. Dans tous les cas, l'offense était éphémère et discrète, d'autant plus qu'en général, il n'y avait rien à offenser.

Aujourd'hui, Paris et d'autres villes de France retrouvent un visage neuf. La grisaille monotone qui recouvrait les crépis lépreux et les pierres crasseuses s'efface maison après maison, rue après rue, et disparaît ; fraîcheur et clarté illuminent les façades, apportant avec elles la gaieté et une satisfaction intense à l'œil et à l'esprit, même quand cette toilette met au jour une architecture franchement

(Suite page 3)

(1) Reproduction d'un article paru dans le journal « Tant qu'il fait jour », avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Inauguration de la Rue MICHEL-SALLES

Le Conseil Municipal ayant décidé, par délibération prise le 28 mai 1968, de rendre hommage à M. Michel Salles, ancien Maire de Saint-Cloud de 1941 à 1945, en attribuant son nom aux tronçons de la rue du Pierrier compris entre la rue du Mont-Valérien et la rue du Camp Canadien, l'inauguration de la pose des plaques indicatrices a eu lieu le samedi 26 avril.

Autour de Madame Michel Salles, de sa fille et des membres de leur famille, se groupaient de nombreux amis du disparu et des Clodoaldiens reconnaissants. Cérémonie particulièrement émouvante du souvenir, comme devait l'indiquer M. Francis Chaveton, Maire de Saint-Cloud, dans l'allocution qu'il prononça :



Cliché Lomprez

*Madame,
Ma chère Micheline,
Monsieur le Député,
Mon cher collègue de Garches,
Mesdames, Messieurs,*

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 28 mai 1968, a jugé opportun de léguer à la postérité le nom de Michel Salles.

Il m'appartenait, à plusieurs titres, de dévoiler la plaque de la rue Michel-Salles et, à ce propos, d'expliquer pour quelles raisons l'Assemblée municipale a, à l'unanimité, pris cette décision.

Donner cette explication c'est retracer la vie même de celui que, il y a un peu plus d'un an, nous conduisions à sa dernière demeure. C'est aussi revenir plus d'un quart de siècle en arrière, sur une période tragique de l'histoire de notre Pays et de notre Ville.

C'est en effet en 1941 que Michel Salles était, sur proposition de la Délégation spéciale municipale, appelé, par Monsieur le Préfet, à en prendre la tête.

Avec beaucoup d'abnégation, car il savait ce que le rôle qui lui était confié comportait de risques à l'heure où l'occupation était déjà très lourde; en ancien combattant de Verdun, qui n'avait jamais craint le danger,

Michel Salles accepta, une nouvelle fois, de « servir ». Plus qu'aucun autre, son passé le désignait à cette fonction.

Président de l'Union des Commerçants et Industriels de Saint-Cloud, il y était très connu, très estimé, très aimé et lui seul pouvait avoir l'ascendant nécessaire sur ses concitoyens pour limiter au maximum les servitudes de l'occupation et éviter, par sa diplomatie, des gestes inconsidérés qui ont eu lieu ailleurs et se sont révélés lourds de conséquences pour les populations.

Chaque jour, avec une petite équipe composée du Docteur Debat, de MM. Fonty, Lepeltier et Pourtalé, nous avions à traiter, non seulement les problèmes de l'occupation avec la Feldkommandantur, mais aussi ceux — ô combien importants — nécessaires à la subsistance d'une

population qui était d'environ 13.000 habitants à l'époque.

Il est impossible de comparer l'administration et la gestion d'une ville en temps de paix avec celles d'une ville occupée en temps de guerre.

Pendant ces jours noirs, de 1942 à la Libération, Michel Salles fit tout son devoir avec beaucoup de circonspection et finalement sut rendre, étant donné les circonstances, la vie supportable à tous.

Il est difficile maintenant, surtout pour les jeunes générations auxquelles — heureusement pour elles — ce mot d'« occupation » n'a plus la même résonance que pour nous, de reconstituer l'atmosphère que nous avons vécue.

Une présence, inconnue du public, devait assouplir les exigences des autorités militaires allemandes. Cette présence se manifeste à nouveau puisque le Docteur Kerber, venant de Vienne, a tenu à être parmi nous aujourd'hui, en cette solennité.

C'est au moment crucial de la Libération que se révéla, publiquement, le concours précieux et discret de cet officier interprète, de nationalité autrichienne, mais de mère française qui, au péril de sa vie, a contribué à sauver certains de nos concitoyens et, au moment du départ, a évité les immenses dommages qu'aurait provoqué la destruction du tunnel de l'autoroute.

Les lecteurs du « Bulletin Municipal » ont pu lire les « Carnets de Michel Salles », encore en cours de parution. Qu'il me suffise de rappeler que la Feldkommandantur avait reçu l'ordre de faire sauter le tunnel où étaient entreposés les explosifs de la marine de guerre ennemie!

Le Docteur Kerber n'accompagna pas l'armée allemande dans sa retraite et, grâce à des vêtements civils procurés par Michel Salles, il entra dans la clandestinité et continua à servir la cause des Alliés.

La guerre terminée, les habitants de Saint-Cloud ne s'y trompèrent point puisque dès l'élection du premier Conseil Municipal, en mai 1945, ils accordèrent massivement leur confiance à Michel Salles. La population lui donnait ainsi un « satisfecit » en tant que Maire pendant l'occupation. Ce vote massif rendait justice à ces innombrables Français, résistants obscurs qui facilitèrent la vie du Pays et qui préparèrent, eux aussi, la Libération.

Mais l'ingratitude est tout de même dans le cœur de certains et Michel Salles, après bien des déconvenues, estima ne pouvoir continuer à remplir, pour le bien de la Cité, son mandat de Maire et démissionna.

J'eus alors la tâche, lourde et imprévue, de reprendre le flambeau avec des Collègues décidés à promouvoir les équipements nécessaires à une évolution de Saint-Cloud. Bien que n'ayant pas été meurtrie comme en 1870, la Ville était tout de même amoindrie, comme l'était la France à cette époque.

C'est dans cette maison de la rue, devenue désormais rue Michel-Salles, que mon prédécesseur et ami passa les dernières années d'une vie toujours bien remplie, consacrée à son Entreprise de Travaux Publics, au Tribunal de Commerce de Versailles et à bien d'autres activités.

Mieux que quiconque, Madame Salles peut témoigner du labeur de son mari, de ce que fut son existence vouée au bien public.

Que cette rue Michel-Salles soit pour les habitants, présents et futurs, de Saint-Cloud, un témoignage de gratitude à l'égard d'un homme qui sacrifia, pour eux, plusieurs années de sa vie et dont il n'est pas exagéré, mais simplement historique, de dire qu'il sauva leur Cité.

Après ce discours, Monsieur le Maire dévoila la plaque qui perpétuera le nom de Michel Salles.

A tous ceux qui écrivent sur les murs (suite)

laide : un visage déplaisant est toujours moins désagréable à rencontrer net que douteux.

Les vieilles maisons, les plus ordinaires comme les plus belles, prennent chacune leur physionomie et leur couleur : blancheur lisse du crépi de plâtre, ocre des pierres, au grain serré ou lâche selon l'usure du temps, parfois aussi dorées que celles d'Avignon ou d'Aix. Bien encadrées par les joints apparents, les rythmes et les alternances de leur assemblage parlent à l'intelligence et à la sensibilité tout ensemble, car elles sont décor et structure, inséparablement.

Dans les temps de cauchemar que nous vivons, c'est à chaque pas, à chaque détour dans la ville, un réconfort et une volupté que ce spectacle. A l'actif du bilan plutôt catastrophique de cette décennie, il y aura tout de même cela à inscrire : l'initiative heureuse que fut le nettoyage des bâtiments publics, avec le rappel aux particuliers des exigences de la loi.

L'occasion de se féliciter de quelque chose est trop rare pour qu'on ne la saisisse pas avec une espèce d'avidité.

Il y a pourtant des sauvages que cela ne touche pas : ces fanatiques de Mao ou de Trotsky, de X ou de Y ? pour les fascistes sans héros identifiable — qui, le progrès technique aidant, ont substitué au griffonnage à la craie la peinture au pistolet : bien noire — ou rouge vif — bien opaque, bien pénétrante, et pratiquement ineffaçable, sinon au prix d'opérations terriblement coûteuses : quand il s'agit de la pierre, il faut gratter — creuser en vérité — sur plusieurs millimètres de profondeur pour faire disparaître l'empreinte de cette nouvelle forme de vandalisme.

C'est l'époque où Paris « se refait une beauté », c'est le moment même de cette résurrection du plaisir des yeux qu'ils ont choisi pour donner aux effets d'une manie naguère innocente la force d'une injure éclatante et durable.

Que ceux pour qui « la culture est l'inversion de la vie » — et aussi la civilisation, le savon et le peigne, la syntaxe, la courtoisie, la beauté que ceux-là éprouvent je ne sais quel plaisir vengeur à infliger aux œuvres de l'homme et aux plus émouvantes, aux plus réussies — je veux dire celles d'il y a deux et trois siècles — la marque de leur idéal de destruction, on ne s'en étonne pas quand on connaît leurs slogans, leur « philosophie » et leur « politique ».

N'essayons pas de leur expliquer que c'est le peuple qui, par l'impôt, fait les frais de cette restauration des monuments publics et, indirectement mais sans conteste, par le jeu des augmentations de loyers, fait aussi les frais de la remise en état des maisons particulières.

Mais ne pourrait-on au moins leur demander de confier la propagande murale à ceux d'entre eux qui, au service de la « Révolution de Mai », avaient montré en cet art, dans leurs affiches, un talent que personne, je pense, n'a méconnu ni oublié ? Car le papier se décolle et s'enlève et la seule idée de cette fragilité permet de prendre patience. Aucun dommage durable ne serait par lui infligé aux édifices rétablis à grands frais dans leur dignité originelle.

Mais il y a pis, et plus absurde encore que ce vandalisme des maoïstes, castristes et autres marxistes de toutes couleurs, car ceux-là, du moins, sont logiques avec eux-mêmes : l'injure, la crasse, le scandale, le sabotage font partie d'une technique révolutionnaire très savante, qui s'enseigne et qui s'apprend ; en habituant nos contemporains à voir quotidiennement bafouées les personnes et les choses, en tuant le respect envers qui que ce soit et quoi que ce soit, on ruine toutes les valeurs et on détruit la société présente dans l'esprit des hommes, de telle sorte que l'action de force ne fera plus qu'abattre un édifice préalablement pourri dans sa substance.

Beaucoup moins pardonnable est le vandalisme des défenseurs patentés de l'« Occident » et de sa civilisation. Sans doute n'ont-ils de ceux-ci qu'une notion assez confuse, paradoxale même... si l'on en juge par les régimes auxquels ils réservent leur admiration.

Pis encore : le vandalisme des apôtres de la tradition, qui se réclament d'une école pour laquelle le respect du passé, la sauvegarde de l'héritage politique, intellectuel, artistique transmis de génération en

génération étaient des valeurs essentielles. Peut-on admirer Chartres et Versailles, et barbouiller de lettres noires le plâtre encore frais d'une ravissante maison du XVIII^e, à peine enlevés les échafaudages de sa rénovation ?

Faut-il croire qu'en réalité Chartres et Versailles ne leur disent rien et que, chez les hérauts de la civilisation, imitateurs ici des adeptes de l'anticulture, la passion politique s'est dépouillée de tout ce qui serait censé la nourrir et la justifier ?

Faut-il croire que nous sommes entrés dans cette « Pan-Béotie » prophétisée par Renan et que le règne de la génération qui nous suit — de ces « Jeunes », personnages sacrés qu'on écoute avec une pieuse dévotion, qu'on laisse faire avec une sainte frousse — sera le règne des brutes ?

Quand on sait le travail persévérant de ces équipes de volontaires qui consacrent leurs loisirs à remettre en état, après les avoir débarrassées des constructions parasitaires et des tonnes de gravats qui les encombrant, telles maisons du Marais ou telles églises du Beauvaisis, se faisant terrassiers, maçons ou archéologues bénévoles, on ose espérer que non.

chronique des quartiers

Au cours de ses dernières séances, le Conseil Municipal a adopté le programme des travaux qu'il espère réaliser en 1969, compte tenu des crédits votés au Budget primitif.

QUARTIER DU CENTRE

Ensembles immobiliers

a) Démolition d'immeubles menaçant ruine, rue Jeanne et aménagement d'un espace vert (en cours).

b) Transformation du bâtiment des Bains-Douches, rue des Ecoles, en classe provisoire pour l'Ecole Maternelle du groupe Centre.

c) Continuation des travaux de ravalement des façades de la Mairie (pignon Sud et façade Ouest) et, éventuellement, de la Bibliothèque municipale.

d) Remise en peinture, à l'Eglise paroissiale, de la salle des catéchismes et de la Sacristie (en cours). Etude d'une réfection complète de l'installation électrique de l'Eglise.

e) Centre Culturel. Remise en état éventuelle des classes libérées par l'Association « Les Papillons Blancs ».

f) Réfection progressive des installations de la Salle des Fêtes municipale (éclairage - chauffage).

g) Construction d'un auvent préau, groupe Centre (garçons).

h) Réfection cour de récréation, groupe Centre (filles).

i) Mise en chantier, en fin d'année, de la construction d'une nouvelle Ecole Maternelle, rue des Ecoles.

Voirie

a) Construction d'une voie nouvelle reliant la rue Hébert à la rue des Ecoles.

A l'occasion de l'ouverture prochaine de ce chantier, une réglementation très stricte du stationnement va être appliquée rue des Ecoles et place du Pas. Il s'agit, en effet, de déblayer 7.500 mètres cubes de terre avec de gros camions empruntant les voies précitées.

b) Finition des travaux du doublement de la rue du Calvaire. Etablissement d'égouts dans l'ancienne voie et, dès la terminaison de ces travaux, remise en double sens de la circulation.

Notons également que deux séries de plantations seront exécutées :

1^o une plantation d'alignement sur le nouveau trottoir de la rue du Calvaire ;

2^o une plantation ornementale au bas du mur de soutènement s'harmonisant avec les jardins du « Parc de Béarn » ; cette dernière partie étant éclairée la nuit par des lanternes appropriées.

c) Remise en état éventuelle de la rue de Béarn et classement d'office dans la voirie communale (suivant disponibilités financières).

d) Modernisation de l'éclairage public, rue d'Orléans (en cours).

QUARTIER DES COTEAUX ET DE LA PASSERELLE BORDS DE SEINE

Ensembles immobiliers

a) Travaux habituels d'entretien dans le groupe scolaire des Coteaux.

b) Réfection des cours de récréation, école de garçons.

c) Remise en état de l'appartement de fonctions de la Directrice, école de filles.

d) Travaux divers d'aménagement de la péniche pour la section d'Aviron de l'« U.A.S. Saint-Cloud ».

e) Aménagement de l'ancien pavillon des Scouts pour les sportifs (salle de musculation).

Voirie - Eclairage public

a) Modernisation de l'éclairage public dans les zones importantes, boulevard Sénard, avenue Bernard Palissy, quai Carnot.

b) Pose d'une signalisation lumineuse carrefour quai Carnot - rue du Val d'Or (convention avec la Ville de Suresnes).

c) Eclairage public du quai de Sèvres entre le Pont de Saint-Cloud et le Pont de Sèvres (subventionné à 100 % par le District).

d) Réfection de l'avenue de la Pommeraie.

e) Mise en état de viabilité de la rue Florent Schmitt.

QUARTIER DU VAL D'OR

Ensembles immobiliers

a) Travaux divers de réfection de l'école Maternelle du Val d'Or (plafonds, étanchéité).

b) Libération des anciens terrains Guinard en vue de la construction d'une salle de gymnastique.

c) Continuation des travaux de construction de la piscine municipale.

Voirie - Eclairage public

a) Réfection de la rue du Mont Valérien et aménagement de parking entre la rue du Pierrier et le Pont des Trois-Pierrots.

b) Construction, avec l'aide du District, du parking à la gare du Val d'Or (adjudication prochaine). Modification du rond-point en vue de la desserte dudit parking.

c) Installation d'un bureau de poste muet rue du Mont-Valérien.

QUARTIER DE MONTRETOUT

Ensembles immobiliers

a) Mise en adjudication des travaux de construction d'une « Maison des Jeunes », avenue Foch, à proximité de l'église « Stella Matutina » dès réception de l'arrêté préfectoral de permis de construire.

b) Construction de deux classes et d'une salle de consultation médico-scolaire au groupe Filles de Montretout, dès approbation du projet par le Service Départemental des constructions scolaires.

c) Réfection des cours de récréation à l'école de Garçons du groupe Montretout.

Voirie - Eclairage public

a) Exécution, au cours des mois de juillet et août, d'une tranche de travaux d'assainissement, rue Gounod. Ce chantier nécessitera une réglementation de la circulation dans ce quartier.

b) Réfection, rue Maurice Ravel, après pose des égouts.

c) Réfection trottoirs rue Gounod (après pose des égouts).

d) Réfection trottoirs rue Coutureau et carrefour République - Coutureau après terminaison des travaux de construction d'un ensemble immobilier.

e) Finition des jardins, avenue du Général-Leclerc, côté impair, entre l'autoroute et la rue Laval.

f) Travaux divers de modernisation d'éclairage public à la suite de changement de tension du réseau.

DIVERS

La Municipalité ayant été pressentie pour le passage de diverses canalisations (eau, gaz, électricité), il a été décidé de les passer dans les mêmes rues afin que celles-ci soient complètement remises à neuf avec la participation des Sociétés concessionnaires de Services publics. L'axe ainsi projeté partira de la rue Royale pour aboutir rue de la Porte Jaune, en empruntant la rue de l'Arcade, la rue Gounod, la rue Emile-Verhaeren, le boulevard de la République et la rue des Tenneroles, et antenne rue Pigache.

Les travaux prévus rue Emile-Verhaeren seront donc exécutés après le passage de ces diverses canalisations qui auront pour but de renforcer les réseaux existants.

NOTE SUR LES TRAVAUX DE L'ENSEMBLE SPORTIF MUNICIPAL RUE DU MONT-VALERIE A SAINT-CLOUD

Les travaux intéressant l'ensemble sportif qui avaient débuté au cours de l'hiver, après une campagne de reconnaissance et de mensuration des filets d'eau souterrains, par des ouvrages en profondeur, situés en amont du terrain : mise en place de puits blindés recevant des piles de béton armé, d'un portique d'appui sur l'ossature longitudinale des immeubles, de l'arrivée de la rampe d'accès des voitures, du parking intéressant les sportifs, des gradins du gymnase, des canalisations de ventilation mécanique des locaux de vestiaires et de sanitaires ainsi que les drainages sub-horizontaux et périphériques sont entrés dans une phase plus spectaculaire (pour le public) qui consiste en la préparation du sol au droit de la nef de 87 m x 25 m, abritant gymnase et piscine.

Les bulldozers sont entrés en action, et ont fait disparaître les constructions vétustes bordant la rue Marie-Bonaparte (sauf le pavillon d'angle où sont exposées les maquettes) et qui disparaîtra dans quelque temps. Ces engins nivellent actuellement le sol, ce qui permettra de couler sur place les 10 portiques en béton précontraint recevant la dalle de couverture et ses tennis et solarium (rappelons que ces portiques ont une portée moyenne de 25 m et une hauteur de 7 m sous poutre).

D'autres engins creusant la tranchée de 87 m de long, blindée au fur et à mesure de son avancement, qui recevra les jambages des portiques et le voile d'appui.

Ces travaux se déroulent suivant le rythme prévu initialement, sous le contrôle vigilant du Bureau **Véritas** et doivent permettre au Maître de l'Ouvrage de donner le signal du premier départ plongé en octobre 1970.

Bernard FAVATIER
Architecte D.P.L.G.

Pierre HERAULT
Architecte D.P.L.G.

Un quart de siècle de vie municipale (1940-1965) (suite)

LES « CARNETS » de M. Michel SALLES (VII)

Nous passons ensuite à l'Ordre du Jour qui est le suivant :

1° Approbation des comptes :

- a) du Receveur Municipal pour l'année 1943,
- b) du Maire pour 1943,
- c) du Bureau de Bienfaisance.

2° Subventions.

3° Questions diverses.

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Dr **Debat** prend la parole.

Il fait un tour d'horizon rapide depuis la création de la Délégation Spéciale qui a précédé notre Conseil Municipal, les heures difficiles lors de la présidence de M. **Devieilletoile**... C'est au Dr **Debat** qu'échut la

pénible mission de demander le remplacement de ce dernier qui n'était pas à la hauteur de sa tâche...

Je ne noterai pas ici les termes particulièrement élogieux dans lesquels il retrace mon arrivée au sein de la Délégation, les difficultés du début où il me fallut faire preuve d'autorité et de bon sens. Je citerai seulement des extraits du dernier passage qui marque la fin de notre mission commune :

« Il n'y a eu aucun incident avec vous... Vous avez « tout aplani... Que dirai-je de la population ? Vous « avez sauvé la population et vous terminez dans une « apothéose en évitant ce désastre de l'autoroute... « Le ravitaillement a bien marché et nous pouvons « pavoiser en disant : "Grâce à vous, aucune goutte « de sang n'a été versée à Saint-Cloud"..."

Il fait allusion à mon attitude à la Kommandantur et exprime ses remerciements en disant « car ni nous n'avions pas été fusillés le premier jour, nous l'aurions été le second... »

Pour terminer, le Dr **Debat** propose au Conseil le vote suivant :

Hommage au Maire et à Monsieur Winkler

« Le Conseil, évoquant les angoisses de la population clodoaldienne durant la dernière semaine de « l'occupation allemande, du fait de la menace d'explosion du tunnel de l'autoroute, qui aurait eu des « conséquences incalculables et certainement tragiques, tient à rendre un solennel et reconnaissant « hommage à son Maire, Michel **Salles**, et à l'Ingénieur des Poudres de réserve **Winkler**, habitant « Saint-Cloud, qui, par leurs manœuvres concertées, « jour et nuit, ont pu, à la fois, éviter le désastre et « finalement permettre aux armées de libération de « la Patrie de prendre possession du matériel de « guerre considérable emmagasiné dans l'ouvrage. »

*

26/27 août (nuit du samedi au dimanche)

Alerte de nuit... Les avions passent au-dessus de Saint-Cloud... Ce ne sont plus les avions anglais et américains, mais les avions allemands... Je pense avec angoisse au tunnel...

Je téléphone aussitôt au Capitaine **Levieux**, qui s'était incorporé au Comité de Libération, en lui faisant part de mes craintes et lui demande de faire renforcer la garde du tunnel, et à M. **Brunau**, Conservateur du Domaine national, que je sais en relations avec un Officier Supérieur de l'Armée française, pour qu'il obtienne une garde militaire et j'informe de tout cela M. **Fonty**, mon ex-Adjoint.

A 3 h 30 du matin, je suis naturellement très énervé...

Je pense à cette affaire de parachutistes possibles et je téléphone à nouveau à Monsieur le Conservateur pour lui demander s'il a pu obtenir quelque chose des Militaires... Il me répond qu'il n'a rien pu obtenir. Je demande le Capitaine **Levieux**. Impossible de le joindre.

Je téléphone au Commissariat de Police pour qu'on prévienne à la Permanence Militaire le Lieutenant **Rossi**. A 4 heures, le chef de poste du Capitaine **Levieux** m'informe que la garde n'a pas été renforcée... Je lui demande de prier le capitaine **Levieux** de me téléphoner. A 4 h 30, le Lieutenant **Rossi** me téléphone. Je lui fais part de mes inquiétudes : aviation,

bombardements, parachutistes... A ce moment, je lui pose la question : « La garde est-elle renforcée ? » Il me répond « Oui ! » — « Je vous conseille, lui dis-je, de vous mettre en liaison avec l'Armée. La question en vaut la peine. » — « C'est fait, me répond-il. Des officiers américains sont venus hier, ils seront là dans quelques jours. » — « Au tunnel, avez-vous du monde à la Glacière ? » lui demandai-je. — « Je ne crois pas ! » — « Voyez cela tout de suite, prévenez le Capitaine **Levieux**. »

27 août - Dimanche

Dans la matinée, M. **Winkler** me téléphone qu'une visite sera faite au tunnel vers 10 heures et me demande si je pourrai y assister. Je lui réponds « Non, car j'ai un rendez-vous, mais vous serez bien gentil de me tenir au courant. » — « D'accord », me dit-il.

Je n'ai toujours aucune nouvelle du Capitaine **Levieux**.

En fin de matinée, M. **Winkler** me confirme les renseignements qu'il m'avait déjà donnés précédemment et cela à la suite de sa visite récente du tunnel...

Désirant m'entretenir avec le Capitaine **Levieux**, je descends à son P.C. J'y rencontre trois Officiers : le Capitaine **Berger**, le Capitaine **Prevost** et le Lieutenant **Rossi**.

Je leur remets la liste des engins se trouvant dans le tunnel et j'insiste pour qu'ils conseillent au Capitaine **Levieux** de se mettre en relations avec l'Armée pour la garde du tunnel et l'enlèvement des explosifs. J'insiste également auprès d'eux pour qu'ils demandent au Capitaine **Levieux** de se mettre en rapport avec moi. Je pars...

Place Clemenceau, une voiture américaine contenant 4 Officiers s'arrête pour me demander d'urgence la route de Versailles. Je conduis moi-même ces Américains en les précédant en moto jusqu'à la sortie du Parc à Ville-d'Avray, très heureux de profiter de cette occasion pour leur exprimer mes félicitations et remerciements.

A l'heure du déjeuner, coup de téléphone du Capitaine **Levieux** qui a, me dit-il, vu un Officier américain : « Ils viennent bientôt », ajoute-t-il. Il m'annonce qu'il me rendra lui-même visite ce soir à 19 heures.

Dans la soirée, je n'ai pas la visite qu'il m'avait promise, mais un peu plus tard, M. **Bruneau** me téléphone pour m'informer qu'il y a du nouveau pour le tunnel.

« Avez-vous, me demande-t-il, l'adresse de M. **Ménétier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées ? » — « Non, mais voyez le Service des Ponts et Chaussées à Versailles et vous l'aurez certainement. »

Monsieur le Conservateur me passe le Capitaine **Levieux** qui est à côté de lui. Ce dernier s'excuse de ne pas être venu me voir et me dit : « On va débarrasser le tunnel demain matin pour conduire les poudres au Mont Valérien. » — « Avez-vous besoin de moi ? », lui demandai-je. — Il me répond : « Venez à mon P.C. à 9 h 30. » — « D'accord, j'irai. »

Quelques instants après, coup de téléphone de M. Louis **Coutureau**, lequel, en tant qu'Agent Voyer de la Ville, me dit qu'il a reçu des ordres de fournir le matériel nécessaire à l'enlèvement des poudres demain matin... Il me demande où obtenir les camions. Je lui réponds que je m'en charge...

28 Août - Lundi

A 8 heures du matin, M. **Coutureau** me téléphone pour savoir si j'ai fait le nécessaire pour les camions... Je lui réponds que je le fixerai dans quelques instants à ce sujet.

Je téléphone aussitôt à M. **Patry** de la maison **Pavic**. « Avez-vous, demandai-je, les camions dont j'ai besoin ? » — Il me répond « Oui, ils seront à 9 heures à l'entrée du tunnel.

Je rappelle M. **Coutureau** pour lui annoncer que les camions seront à 9 heures devant le tunnel. Il m'invite à assister à cet enlèvement et, sur son insistance, je me rends au tunnel, où je trouve le Capitaine **Levieux** qui me confirme, devant M. **Brunau**, que les poudres qui se trouvent à l'entrée du tunnel, soit 20 fûts, doivent aller au Mont Valérien.

Je le félicite d'avoir obtenu ce résultat de l'Autorité Militaire.

Sont sur les lieux :

MM. **Vieillard** et **Méténier**, des Ponts et Chaussées, ainsi que MM. **Saget**, **Coutureau**, **Roffi** et **Balloche**, les Pompiers et quelques F.F.I. qui gardent le tunnel. Il y a deux camions.

M. **Méténier** ouvre le tunnel. Nous entrons...

Le Capitaine **Ramette** et le Lieutenant **Jonack** commencent à donner des ordres pour le chargement...

La difficulté est de trouver le moyen de transporter les fûts, sans trop de fatigue pour les hommes, sous un palan à main qui se trouve en haut de l'entrée du tunnel. Chaque fût pèse environ 550 à 600 kg, dont 450 kg de poudre. Rien ne démarre... J'avise alors un chariot en forme de gouttière... Je demande aux Officiers de me permettre, avec leurs pompiers, un essai de chargement. Ils acceptent et ma méthode étant bien simple, le premier fût se trouve chargé en quelques minutes... Le résultat étant immédiat et concluant, sans trop de fatigue pour les hommes, on continue la manœuvre.

Je m'occupe donc personnellement de tout le chargement avec les Officiers de Pompiers.

Le premier camion est chargé. Nous partons avec les pompiers M. **Saget**, M. **Balloche** — nouveau Directeur de la Défense Passive. A la sortie de l'autoroute, nous répétons la même manœuvre qu'à l'entrée.

Pendant ce chargement, des F.F.I. sont venus pour prendre dans le tunnel une voiture chargée de munitions et d'armes. La roue arrière droite de ce véhicule est crevée et il est impossible à ces jeunes gens de la réparer car il n'y a pas de cric... Ils me demandent de les dépanner... Avec l'aide de quelques pompiers, je fais le nécessaire au moyen d'un gros morceau de bois et d'un levier également en bois. La roue est changée et ils peuvent partir...

M. **Balloche** me demande la liste du matériel se trouvant dans le tunnel. Je lui réponds que je ne l'ai pas sur moi, mais qu'elle est chez moi. « Envoyez-la moi, me dit-il, afin que je fasse savoir à ces Messieurs du Comité de Libération tout ce que contenait ce tunnel... » Je lui réponds que c'est entendu.

Notre deuxième chargement est terminé...

Départ pour le Mont Valérien : MM. **Levieux**, **Vieillard** et moi-même, les deux camions chargés d'engins, des pompiers et de F.F.I. en armes.

Le déchargement commence. Le Capitaine **Levieux** s'en va. Je reste avec M. **Vieillard**.

Le déchargement étant terminé, je donne rendez-vous, chez moi, aux Pompiers, pour un vin d'honneur en remerciement de leur collaboration.

M. **Vieillard** me reconduit ensuite au tunnel où je reprends mon vélo-moteur pour rentrer chez moi, heureux d'avoir pu remplir jusqu'au bout la mission que je m'étais assignée.....

*

Ce même jour (lundi 28 août), vers 14 h 30, j'entends une voiture stopper devant ma porte...

Un Monsieur assez fort en descend, suivi d'un deuxième personnage... Je reconnais en ce dernier le Dr **Kerber**.

Ils entrent chez moi. L'officier et moi nous nous remercions mutuellement. Il me rend les vêtements qui lui avaient été prêtés et j'envoie, en échange, chercher les siens.....

Nous nous entretenons quelques instants et ces deux Messieurs repartent.....

(A suivre)

CHRONIQUE DU JUMELAGE

Juin 1969. Un an s'est écoulé depuis notre dernier compte rendu sur les activités de la Ville de **Saint-Cloud** avec ses villes jumelles.

Les diverses rencontres de l'an dernier ont eu leur calendrier quelque peu perturbé par les événements de mai et n'ont pas nécessité de chronique spéciale.

Toutefois, est à signaler le déplacement d'une section d'athlétisme à **Bad Godesberg**, en septembre. Les jeunes gens furent logés dans les familles et tous les participants se souviendront sûrement, non seulement de cet accueil très amical, mais aussi de la réception organisée à la « Redoute » par Monsieur le Maire de la Ville de **Bad Godesberg**, réception qui prit un éclat tout particulier grâce à la visite de Son Excellence l'Ambassadeur de France en République Fédérale, Monsieur **Seydoux**.

*

1969 a déjà à son actif quelques réalisations :

Bad Godesberg

Les 18, 19 et 20 avril, la section de natation de l'U.A.S. Saint-Cloud accueillait les nageurs du Club Nautique Konkordia, en réciprocité de la visite faite par les Clodoaldiens l'an dernier.

Le programme comportait les traditionnelles visites de Saint-Cloud, Paris et Versailles et la compétition eut lieu à la piscine de Neuilly. La prochaine rencontre aura lieu à la piscine de Saint-Cloud !

Les 19 et 20 avril étaient reçus à Bad Godesberg une dizaine de membres du Club des Echecs. Même accueil chaleureux et décision prise de se revoir.

21 avril. Réception par le Rotary Club de Saint-Cloud de membres des Rotary de Bad Godesberg et de Tivoli pour le 10^e anniversaire de la Remise de Charte au club clodoaldien.

Mai 1969. L'Exposition d'Artistes clodoaldiens avait à son catalogue, pour la première fois, 8 toiles d'artistes de Bad Godesberg.

8 juin. 54 choristes de la Chorale Cecilia se sont fait entendre à l'église Stella Matutina et connurent le succès habituel. Ce n'était pas leur première visite à Saint-Cloud.

Dans le domaine scolaire, les correspondances sont très suivies entre l'Amos Comenius Gymnasium et le Collège d'Enseignement Secondaire de Filles, présage à de futures rencontres pour 1970.

Nous regrettons que la demande d'échanges faite par le Lycée Adenauer de Bad Godesberg n'ait trouvé aucun écho favorable auprès du Lycée de garçons qui reçoit à déjeuner, chaque année, avec tant d'amabilité, les élèves du Collège allemand venant en visite pour une journée à Saint-Cloud, comme ce fut le cas la dernière fois en octobre 1968.



Les quatre Maires des Villes jumelées

Cliché Doumeng

Le jeune « Club 92 » fit également une tentative pour des projets de sports d'hiver en commun, qui seront repris l'an prochain, le délai de réalisation ayant été trop court.

Maidenhead

Une activité importante prometteuse d'avenir, suite logique et encourageante du premier contact pris l'an dernier. Pour la première fois, échange concret entre l'« High School » de Maidenhead et le Lycée de Jeunes Filles de Saint-Cloud. Pendant les vacances de Pâques, 26 jeunes Anglaises furent les invitées de 26 familles de Saint-Cloud. En juillet prochain, les jeunes lycéennes françaises iront à leur tour passer 3 semaines à Maidenhead. C'est le point de départ d'échanges réguliers entre ces deux établissements, ce qui, jusqu'à ce jour, avait rencontré beaucoup de difficultés de réalisation.

Visite du Rotary Club de Saint-Cloud en mai.

Frascati

A la Pentecôte, déplacement d'une section de football de l'U.A.S. Saint-Cloud.

*

Brève énumération qui doit être complétée :

— par les nombreux échanges individuels de jeunes dans les familles des 4 villes jumelles ;

— par les déplacements des Maires, à l'occasion de manifestations officielles dans l'une ou l'autre ville.

C'est ainsi que Monsieur le Maire de Saint-Cloud s'est rendu en avril à Bad Godesberg où le Maire, Monsieur **Linz**, recevait des mains de notre Ambassadeur à Bonn, Monsieur **Seydoux**, la distinction d'« Officier du Mérite », récompensant son dévouement à la cause du jumelage.

L'activité, sans conteste la plus spectaculaire de

ce premier semestre 1969, fut la rencontre à Saint-Cloud, en Congrès, des Cercles Féminins d'Amitié Européenne de **Bad Godesberg**, **Frascati**, **Maidenhead**, auxquels s'était joint **Courtrai** (Belgique), ville jumelée avec nos amies allemandes et italiennes.

Ce premier Congrès, groupant près de 300 participantes, était l'aboutissement de 6 années de travail mises au service de l'Europe, et en particulier de nos jumelages.

A cette occasion, afin de montrer tout l'intérêt que les 4 Villes portaient à cette activité paramunicipales, le Conseil Municipal se fit un plaisir de recevoir toutes les Congressistes, Messieurs les Maires des Villes jumelées : Monsieur **Linz**, Maire de **Bad Godesberg**, Monsieur **Neve**, Maire de **Maidenhead**, Monsieur **Platt**, Town Clerk, promoteur de notre jumelage franco-anglais, Monsieur **Boazzelli**, Maire de **Frascati**. Cette réception était placée sous la présidence effective des trois Attachés culturels : Mademoiselle **Etling**, d'Allemagne fédérale, Monsieur **de Winton**, de Grande-Bretagne, Monsieur **Atolico**, d'Italie.

Étaient présents, outre les Membres du Conseil Municipal, les Parlementaires des Hauts-de-Seine, diverses personnalités européennes, parmi lesquelles Monsieur **Guerlet**, Chef du bureau parisien du Conseil de l'Europe. Étaient également conviées les personnes qui, de près ou de loin, ont servi depuis 10 ans, la cause du jumelage à **Saint-Cloud**.

Ce Congrès, ouvert brillamment le lundi 5 mai, se poursuivit le mardi par une messe dite à la mémoire des Membres décédés depuis 6 ans.

L'après-midi réunissait invitées et hôtesse, pour une réunion de travail au Palais des Congrès à Versailles, où après un exposé des 5 Présidents sur leurs activités respectives, Monsieur **Farine**, Président du Centre d'Éducation et de Formation pour la Communauté Européenne, fit une conférence très applaudie sur la façon dont il concevait l'Europe et quelle pourrait être la participation des femmes à cette édification.

Mercredi 7 mai. Journée normande, deux cars emmenaient 120 voyageuses à Rouen.

Le lendemain, une réunion des Présidentes et de leurs bureaux à la Mairie de Saint-Cloud faisait le planning des rencontres des 3 années à venir, en se mettant d'accord sur un programme commun.

Au cours de cette réunion, les 4 Présidentes des Cercles de **Bad Godesberg**, **Courtrai**, **Frascati** et **Maidenhead** ont demandé à Madame **Clément**, Maire-Adjointe, Présidente fondatrice du Cercle de Saint-Cloud (230 adhérentes), d'être leur Présidente générale.

Un dîner de 160 dames terminait ces 3 jours au cours desquels s'étaient renforcées visiblement la compréhension et une amitié ne demandant qu'à se développer dans l'avenir.

Un groupe de 25 dames de **Saint-Cloud** est attendu à **Bad Godesberg** au mois d'octobre.

*

Au cours de toutes ces manifestations et réunions, la participation des Clodoaldiens **qui le désirent** est extrêmement efficace, puisque, jeunes comme adultes, sont logés dans les familles. Cela permet une plus grande connaissance de nos villes jumelles, et la Municipalité, dans ce domaine, n'a d'autre souci que celui de voir s'ouvrir plus largement encore les foyers clodoaldiens pour de telles rencontres.

L'idéal européen ne doit pas être l'apanage de quelques-uns, mais de tous dans l'intérêt même de notre jeunesse, de notre Pays et par là même, de la Paix.

SAINT-CLOUD (ORAN)

(1848-1962)

« Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un très profond respect du passé. »
E. RENAN

1848. — Un puits. Autour de ce puits — comme de ceux de cette région — un trou en terre sert d'auge pour abreuver les troupeaux ; il a d'ailleurs fini par former une mare infecte, foyer de maladie et de mort. La plaine au centre de laquelle se trouve ce puits peut avoir 500 à 1.000 hectares de superficie. Les terrains avoisinants couverts de broussailles (lentisques)

seraient presque tous propres à la culture des céréales s'ils étaient défrichés.

C'est le Lieutenant Général **de la Moricière** qui, dans son projet de colonisation, décide de créer là la commune de **Goudyeil** (colonie agricole) par où passera la route d'**Oran** à **Arzew-le-Port**.

Elle s'appellera **Saint-Cloud** après le passage de **Napoléon III**, le 20 mai 1865. Pourquoi **Saint-Cloud** ? C'est bien sûr la question qui vient de suite à l'esprit. Bien que nous ne disposions pas ici des documents authentiques restés dans la tourmente, la tradition, la légende historique colportée prétendent que l'Empereur **Napoléon III** avait prévu de s'arrêter à **Goudyeil**, dans un relais, pour changer les chevaux de son convoi. Ce relais appartenait à M. Campillo **Huertas** qui, voulant agrémenter les lieux pour le passage de son illustre visiteur, demanda à un jeune métropolitain qu'il employait et qui, paraît-il, lui redevait quelque argent, de lui décorer l'entrée de son auberge.

Or, ce jeune homme avait longuement séjourné à **Saint-Cloud** (Seine-et-Oise) et en avait conservé un excellent souvenir. C'est donc avec nostalgie et beaucoup de cœur qu'il construisit et peignit une enseigne portant l'inscription « A la Ville de Saint-Cloud ». L'Empereur qui, comme nous le savons, aimait **Saint-Cloud** pour son château et le rappel du prestige de **Napoléon I^{er}** son oncle, fut favorablement impressionné par cette attention et décida presque sur-le-champ que cette commune s'appellerait désormais « **Saint-Cloud d'Algérie.** »

Voilà, je pense, une version assez exacte de cette touchante petite histoire.

Le climat de cette région est peu variable, ne connaît pas d'extrêmes, grâce à la proximité de la mer et à la ventilation, mais il offre une certaine tendance à la sécheresse : ni gelée, ni neige, très peu de siroco, c'est un climat méditerranéen maritime.

Les hommes descendent des Hamyan, tribu arabe hilalienne, venue du Hedjaz et arrivée dans ces plaines au XIV^e siècle. Ils sont nos alliés depuis la signature de la Convention du Figuier en 1835.

En France, au lendemain d'une seconde révolution, en pleine crise économique, particulièrement aiguë à Paris, mais surtout pour éloigner de la capitale les ouvriers en chômage que l'on considère comme une menace à l'ordre public, l'Assemblée nationale décide la création de colonies agricoles dans les provinces d'Algérie. Le Général **de la Moricière**, ministre de la Guerre, fait préciser les conditions d'admission des citoyens désireux de s'expatrier pour l'Algérie comme cultivateurs.

Ces premiers colons ne sont donc pas des déportés politiques, mais des gens qui se sont embarqués librement pour l'Algérie.

Le 8 octobre 1848, un convoi quitte Paris avec 200 familles à destination du futur village de **Saint-Cloud**, via **Arzew**.

Elles reçoivent une petite concession (en moyenne 5 à 7 hectares), mais il faut commencer par la défricher, avant de semer et de récolter pour se nourrir. C'est le premier travail des colons qui extraient à la pioche les racines profondes des palmiers nains, car ils ne disposent que d'outils à main (la voiture, la charrue, la herse sont communes à quatre, puis à deux associés).

La tâche est immense et ingrate. Tout est à faire,

à organiser. Dans l'ensemble, nos colons sont des ouvriers, des terrassiers, des menuisiers, des maçons, et non des cultivateurs ; ils n'ont donc aucune connaissance précise d'agriculture, or celle-ci ne se devine pas.

Le paludisme importé des marais, puis le choléra et la dysenterie éprouvent cruellement ces familles qui perdent leurs chefs, seuls capables de défricher, les mères ne peuvent s'occuper des jeunes enfants et parmi ceux-ci beaucoup meurent en bas âge.

Ceux qui survivent et qui peuvent se maintenir sur

Avec le succès de la vigne, l'aisance fait place au besoin. En même temps, une humanité nouvelle est née et s'épanouit unissant des gens d'origines, de religions et de langues différentes. Tous parlent très vite le français, tous s'entendent et travaillent. La mentalité française reposant sur l'activité rurale, l'économie, la simplicité des mœurs le progrès social, l'évolution technique, s'est maintenue et s'est affirmée avec une particulière acuité corrigée par l'esprit d'initiative et d'adaptation des colons. Car, si l'Algérie qui emplit les mémoires est le plus souvent celle de



Cliché : Bulletin de l'Echo de l'Oranie (Nice)

leur concession en la mettant en valeur reçoivent leur titre définitif de propriété de 1855 à 1858.

Les cultures sont les cultures vivrières par excellence : le blé pour les hommes, l'orge et l'avoine pour les bêtes. La vigne, qui n'a pas déçu ceux qui l'ont cultivée, fait son apparition en 1855 (19 ares). En 1864, nous trouvons 2 hectares ; en 1868, 10 hectares sont en rapport ; en 1895, plus de 2.000 hectares sont plantés. En 1897, une calamité s'abat sur le pays : le phylloxéra détruit presque tout ce beau vignoble.

On arrache les vignes et on se remet aux céréales. Les plants américains qui conviennent au sol et au climat sont adoptés en 1901, si bien qu'en 1914, grâce à l'énergie des pionniers, le vignoble est reconstitué.

1954 à 1962, il ne faut pas oublier que, de 1830 aux premières heures de la rébellion, une population qui était l'orgueil et la fierté légitime de la France a vécu sur cette terre.

1962. — La commune de **Saint-Cloud** d'Algérie d'une superficie de plus de 9.500 hectares, compte près de 9.000 habitants. La ville tissée d'un réseau routier très dense s'est embellie. Elle est devenue chef-lieu de canton et par là même le centre d'attraction de toute la région. Les Espagnols émigrés d'Andalousie et les musulmans, mieux adaptés que quiconque au climat et au sol, ont prêté leurs bras et leurs moyens pour contribuer à la mise en valeur du pays.

Au village même, la prospérité est générale.

Un magnifique jardin corrige l'austérité architecturale de la place de la Mairie, les bâtiments communaux sont intérieurement rénovés, un casino municipal, un nouvel Hôtel des Postes, un dispensaire agricole et un palais de Justice sont venus compléter l'infrastructure administrative et sociale du bourg. Le crucial problème de l'eau a été résolu, des H.L.M., des habitations du type « Castors » apparaissent, des industries s'implantent, les écoles, le C.E.G. sont déjà trop exigus.

Un collège technique est prévu sur l'emplacement de l'ancienne gare. Le stade municipal avec sa belle plantation d'eucalyptus va être agrandi et aménagé en stade omnisports avec piste d'athlétisme, terrains volley-ball, de basket-ball, de hand-ball et quelques courts de tennis.

Les cimetières musulmans et européens viennent de faire l'objet de travaux d'aménagement et d'agrandissement fort judicieux.

L'éclairage public des douars et la distribution d'eau sont la fierté des édiles.

Saint-Cloud offre aux nombreux automobilistes qui se rendent d'**Oran** à **Arzew** ou à **Mostaganem**, la sérénité de la civilisation française.

Le dernier conseil municipal en exercice au 30 juin 1962 était ainsi composé :

- **Maire** : Monsieur le Docteur Eloi COR, Chevalier de la Légion d'Honneur ;
- **1^{er} Adjoint** : M. SAHARAOUI Moussa ;
- **2^e Adjoint** : M. PLA Antoine ;
- **3^e Adjoint** : M. BOUALEN Mohamed ;
- **4^e Adjoint** : M. BRULE Louis ;
- **5^e Adjoint** : M. BOUSSAID Abdelkader.

Conseillers municipaux : MM. RUIZ J, GANA Mohamed, FALLIEX E., DJELLAT Abdelkader, BOSG R., BOUDJELAL B., FERRER L., MOUSSA A., HERRERO F., KOUIDER M., SEVILLA C., GOURARI B.

Le canton était représenté par MM. René BORDES, Commandeur de la Légion d'Honneur, et Joseph CORBIERE, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Secrétaire Général de la Ville était M. VALVERDE S., actuellement chef du bureau des Sports et de Jeunesse en notre Mairie de Saint-Cloud.

NOS ANCIENS

Comme chaque année en début de printemps, 450 convives se pressaient Salle municipale, pour le Repas de l'Amitié. Ambiance de gaieté ; les uns et les autres heureux d'être ensemble pour une journée impatiemment attendue. Notre doyenne, Madame **Barbier**, toujours vaillante, et Monsieur **André**, doyen, présidaient aux côtés de Monsieur le Maire, entouré de son Conseil Municipal.

Dans son allocution de bienvenue, Madame **Clément**, Maire-Adjoint aux Œuvres sociales, ne manqua pas de saluer les personnalités présentes parmi lesquelles Monsieur l'Abbé **Mercier**, Curé de Saint-Cloud, et Monsieur l'Abbé **Chartier**, Curé de Notre-Dame-des-Airs, et évoqua, en termes émouvants, la disparition de Madame **Lorrain** dont le dévouement à la cause des personnes âgées était connu de tous.

Les remerciements rituels furent adressés, après le déjeuner, par Monsieur le Maire d'abord à la Croix-Rouge qui avait, comme de coutume, assumé bénévolement le service de table ; au cuisinier, Monsieur **Faimali**, qui se distingua particulièrement en cette occasion ; à Monsieur **Gourdon**, responsable de l'organisation matérielle de la journée, aidé du personnel technique.

Monsieur et Madame **Antonat**, dont le porto offert généreusement, est toujours apprécié par les convives, en croisière à Sainte-Hélène, avaient adressé un télégramme de sympathie.

Les jeunes de nos écoles primaires, sous la direction de leurs monitrices Madame **Murat** et Mademoiselle **Normand**, charmèrent toute l'assistance tant par leur grâce que par la beauté de leurs costumes.

Un bal clôtura cette journée que nos Anciens évoquent encore.

*

Il faut maintenant parler vacances :

Comme en 1968, le Domaine-aux-Loups à Le Houleme, en Normandie, est prêt à accueillir nos pensionnaires du 18 août au 1^{er} septembre. S'inscrire, le plus rapidement possible, au bureau social de la Mairie où tous renseignements concernant les formalités à remplir seront donnés.

*

Le Club des Anciens sera fermé du 3 juillet au 31 août inclus.

*

La promenade traditionnelle sera organisée cette année par la Croix-Rouge et aura lieu fin juillet. Prière de s'inscrire au Bureau social ou au Club des Anciens.

NOCES D'OR

Les noces d'or de Monsieur et Madame LE SAÛLNIER-GUERIN ont été célébrées le dimanche de Pâques 6 avril.

Nous avons fait la connaissance de Monsieur et Madame **Le Saulnier**, il y a plusieurs années, lors de la remise de leurs médailles d'or et de vermeil du Travail.

Habitants de Saint-Cloud depuis près de 40 ans, Monsieur et Madame **Le Saulnier** n'avaient pas eu le bonheur d'avoir d'enfants mais ont eu la générosité d'adopter deux petites filles qui, aujourd'hui mariées et mères de famille, les entourent de toute leur tendresse.

Monsieur et Madame **Le Saulnier** nous ont demandé de bien vouloir faire connaître à tous leurs amis Clodoaldiens leurs noces d'Or à l'occasion desquelles nous leur adressons nos bien vives félicitations.

ACTIVITES DU JEUDI

Depuis septembre 1968, nous avons enregistré 250 inscriptions, mais le nombre de présents est de 175 à 190, en moyenne, par jeudi.

Cette année, nous ramenons un groupe d'élèves des Coteaux, encadré par 2 moniteurs.

I. — PATRONAGE.

Activités proposées :

a) **manuelles** : travaux aux fours à céramique et émaux, inclusions sous plastique, ouvrages de vannerie, jouets, cerfs-volants ;

b) **culturelles** : activités d'expression (chants - danses - mimes - marionnettes), photographie, connaissance du monde, matinées théâtrales, visite de musées de la Ville de Paris ;

c) **récréatives** : sorties en bateau-mouche, jeux en salle et en forêt, initiation à la nage en piscine, jeux dans le Parc National de Saint-Cloud.

Les enfants participent à tour de rôle à toutes ces animations avec des monitrices et moniteurs, sous la direction de M. **Laspougeas**, secondé par M. **Legrand**, instituteur aux Coteaux. M. **Valverde** les visite régulièrement.

Cette année, nous avons étendu nos activités habituelles du jeudi aux petits congés sous une forme un peu différente, du fait que les enfants sont disponibles le matin et l'après-midi, plusieurs jours de suite. Le Centre a fonctionné avec 42 enfants : 2 jours pour les Fêtes de la Toussaint, 6 jours pour les congés de février. C'est une formule à encourager et à poursuivre qui pourrait peut-être être étendue aux congés de Pâques et de Noël, à condition d'avoir l'encadrement nécessaire.

II. — COURS DE DANSE RYTHMIQUE.

Réservés aux filles de nos écoles primaires et dirigés par Mme **Murat** et Mlle **Normand**. Ces cours sont absolument gratuits. Il suffit aux familles d'adhérer à la Caisse des Ecoles et de régler leur cotisation annuelle qui est de 5 francs.

III. — HAND-BALL.

Nous avons engagé 4 équipes en championnats U.S.E.P. Hauts-de-Seine, zone Centre.

Ces matches ont apporté un attrait certain car, en plus de l'émulation et des joies de la compétition, ils comportent également d'assez nombreux déplacements. M. **Dassaud**, excellent éducateur, s'occupe parfaitement de cette discipline sportive et obtient de très bons résultats.

IV. — PING-PONG.

Cette année, une section de tennis de table a été créée sous la direction de M. **Baissin**, Instituteur au Centre. Nous avons constitué 3 groupes de 10 élèves qui s'entraînent sur 2 tables. L'achat d'une 3^e table est envisagé. Les pongistes sont affiliés à l'U.S.E.P. et participent régulièrement à un championnat.

V. — CINEMA EDUCATIF.

Nous donnons toujours 2 séances par mois au cinéma « **Le Régent** », le premier et le troisième jeudi du mois. Les entrées sont totalement gratuites pour les élèves de nos écoles primaires auxquels il a été remis une carte spéciale depuis la rentrée de septembre. La police et les pompiers sont présents à nos séances et assurent la sécurité.

Nos activités du jeudi sont instructives, mais aussi récréatives et sportives. Nous essayons de parfaire l'éducation de ces enfants en leur inculquant quelques principes élémentaires de courtoisie, de fair-play qui exclut la brutalité, du respect des règles du jeu et des décisions de l'arbitre, voire de modestie dans la victoire.

Le temps n'est plus où l'on considérait le sport comme opposé à l'intelligence et le temps consacré aux exercices physiques comme dérobé au travail intellectuel.

Nos animateurs qui forment notre encadrement s'efforcent, avec succès, de faire travailler et jouer nos élèves dans le meilleur esprit : ils les libèrent en les divertissant de façon éducative à base de bonne pédagogie.

COMpte RENDU DE MANDAT

Nous avons annoncé que les élus municipaux n'ayant pu, par suite des événements de mai-juin 1968, faire le traditionnel compte rendu de mandat lorsque celui-ci est à la moitié de sa durée légale, qu'il serait donné au printemps 1969.

Malheureusement, les périodes électorales imprévues, ouvertes par le référendum et ses suites, nous obligent, une nouvelle fois, à reporter cette réunion d'information en automne, ce dont voudront bien nous excuser nos concitoyens.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le but de faciliter l'accès de la bibliothèque aux lecteurs et aux abonnés éventuels, des changements ont été apportés en ce qui concerne les heures d'ouverture ; actuellement la bibliothèque est, en effet, ouverte le jeudi et le samedi de 15 heures à 19 heures ; il est rappelé, en outre, qu'elle est ouverte chaque jour, à l'exception du lundi, de 10 heures à 12 heures.

Le fonds des livres est en accroissement constant ; les « nouveautés » sont acquises dès leur parution, et compte tenu des « desiderata » des lecteurs. Voici quelques-uns des ouvrages qui ont pris place sur nos rayonnages durant ce dernier semestre :

Mauriac. - L'Adolescent d'autrefois ; **Troyat**. - Cent un coups de canon ; **Twain**. - Quand Satan raconte la terre au bon Dieu ; **Guilloux**. - La Maison du peuple ; **Dimitriu**. - Retour à Milo ; **Le Carre**. - Une petite ville en Allemagne ; **Céline**. - Rigodon ; **Cabanis**. - Des Jardins en Espagne ; **Montherlant**. - Les Garçons ; **Pavèse**. - Le Camarade ; **Clavel**. - L'Espion aux yeux verts ; **Uris**. - Topaz ; **Simenon**. - Il y a encore des noisetiers ; **Genevoix**. - Tendre bestiaire ; **Boileau-Narcejac**. - La Porte du large ; **Veraldi**. - L'Affaire ; **Perrault**. - Dossier 51 ; **Saint-Pierre**. - Le Drame des Romanov ; **T'Sertevens**. - Le Périples des archipels grecs ; **Castelot**. - L'Agonie de la royauté - La Veuve Capet ; **Remy**. - Bruneval... ; **Heyman**. - La Bataille des monnaies ; **Pil-**

lement. - Les Environs de Paris inconnu ; **Elgey.** - Histoire de la IV^e République ; **Fontaine.** - La Guerre civile froide ; **London.** - L'Aveu ; **Frossard.** - Dieu existe, je l'ai rencontré ; **Tournoux.** - Le Mois de mai du Général...

Les jeunes ne sont pas oubliés car nous complétons les collections : « Plein-vent », « Idéal-Bibliothèque », « Bibliothèque de l'Amitié », « Rubans noirs », etc...

Ainsi que nous l'avions indiqué dans le précédent numéro du « Bulletin Municipal », des achats de disques sont effectués régulièrement ; les conditions de prêt en sont les suivantes :

- 1) être adhérent à la Bibliothèque Municipale dont la cotisation annuelle est de 10 F ;
 - 2) pour les disques isolés (33 tours, 30 cm), verser la somme de 2 F ;
- pour les intégrales comportant plusieurs disques :
la somme de 2 F, pour le premier disque,
la somme de 1 F, pour les suivants ;
- pour les disques de variétés ou 45 tours, la somme de 1 F ;
- pour les disques pour enfants, la somme de 0,50 F.
Le prêt est consenti pour une durée de 15 jours.

UN NOUVEAU COMMISSAIRE DE POLICE

Un nouveau Commissaire de police vient de s'installer à Saint-Cloud. Il s'agit de M. Marcel **Panazol** qui remplace M. Robert **Berry**, chargé du Commissariat des Ternes.

M. **Panazol**, à qui nous souhaitons la bienvenue, était précédemment affecté à la 4^e Brigade territoriale.

JOURNEE NATIONALE DES DEPORTES, INTERNES ET RESISTANTS PATRIOTES

En dépit du scrutin du référendum le dimanche 27 avril, c'est dans le recueillement habituel que s'est déroulée cette émouvante cérémonie. Un hommage fut rendu au Monument aux Morts, place de la Mairie, par Monsieur le Maire entouré des Présidents d'Associations d'Anciens Combattants et des porte-drapeaux de ces associations, ainsi que des diverses personnalités qui s'étaient jointes à eux. Il y eut quelque difficulté à mettre en place le cortège des Présidents pour le dépôt des gerbes par suite de la présence, à proximité du monument, de « voitures-ventouses ». Il est regrettable d'ailleurs que des moyens matériels ne soient pas mis à la disposition de Monsieur le Commissaire de Police pour qu'il puisse faire dégager en temps utile la partie sud de la place lorsqu'il y a des manifestations faites devant le Monument aux Morts afin qu'elles puissent avoir le caractère de dignité qui convient.

Monsieur **Voizard**, Secrétaire de la Fédération Nationale des Déportés, Internés et Résistants Patriotes, du balcon de la Mairie, a prononcé le Serment de Buchenwald. Ensuite, les personnalités se rendirent au cimetière au Monument aux Morts sans sépulture pour s'y recueillir.

ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

Traditionnellement, Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers ont déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts, place de l'Eglise, et au Monument commémoratif, square de la Division-Leclerc.

RESULTATS DU REFERENDUM DU 27 AVRIL 1969

BUREAU	INSCRITS	VOTANTS	NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	NOMBRE DES OUI	NOMBRE DES NON
1 ^{er}	1.498	1.186	40	1.146	524	622
2 ^e	1.091	885	25	860	378	482
3 ^e	1.050	836	22	814	377	437
4 ^e	1.344	1.107	42	1.065	509	556
5 ^e	1.426	1.197	35	1.163	568	595
6 ^e	1.523	1.277	56	1.221	592	629
7 ^e	1.452	1.214	42	1.172	572	600
8 ^e	1.355	1.142	49	1.093	463	630
9 ^e	1.378	1.170	49	1.121	475	646
10 ^e	1.098	901	26	875	387	488
11 ^e	964	780	19	761	306	455
12 ^e	1.171	975	20	955	438	517
TOTAUX	15.350	12.670	425	12.246	5.589	6.657

A VOTRE SERVICE (Rectificatif)

Nous croyons bon de donner les précisions suivantes en ce qui concerne les mineurs désirant se rendre à l'étranger :

— **Pour les mineurs ayant une carte d'identité nationale.**

Les autorisations de sorties sont toujours délivrées par le Commissariat de Police du lieu du domicile. Cette autorisation est valable 3 ans.

— **Pour les mineurs n'ayant pas de carte d'identité nationale.**

Il est délivré un « laissez-passer ». S'adresser à la Préfecture des Hauts-de-Seine, 141 à 161, avenue Jolliot-Curie à **Nanterre**.

Ce laissez-passer est valable seulement 3 mois.

Dans tous les cas, les mineurs doivent **obligatoirement** être accompagnés par leur père ou par la personne ayant le droit de garde.

AVIS DIVERS

A la demande de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine, et afin d'améliorer les transports en région parisienne, une enquête aura lieu, par interview à domicile, des usagers.

Cette enquête est destinée à éclairer les pouvoirs publics sur le comportement et la préférence des usagers en matière de déplacement et de choix entre les différents moyens de transport.

Une famille environ sur 75 sera questionnée.

Nous ne doutons pas que les personnes enquêtées auront à cœur de faciliter le travail de l'enquêteur qui se présentera à leur domicile au cours des périodes du printemps et de l'automne 1969.

*

Le Collège d'Enseignement Technique de Saint-Cloud a ouvert en septembre 1968 une section spéciale pour enfants Amblyopes (**mal voyants**).

Cette section a un recrutement national, malheureusement l'établissement ne possède pas encore d'internat.

Pour remédier aux difficultés d'hébergement rencontrées par les parents de ces enfants, il serait nécessaire de trouver aux alentours du collège, des familles acceptant de loger quelques-uns d'entre eux.

Voici quelques précisions sur ces élèves :

Age : entre 14 et 19 ans.

Les enfants sont tous demi-pensionnaires : il y aurait donc à leur fournir le petit déjeuner, le dîner et le coucher les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et tous les repas et le coucher les samedi et dimanche. Il est bien entendu que les jeunes retourneront dans leurs familles pour toutes les vacances scolaires.

Les propositions sont à adresser à :

Madame **Venot**, Directrice du Collège d'Enseignement Technique, 41, rue Pasteur, **92-Saint-Cloud** ; ou téléphoner au : 605-96-08.

*

L'Exposition circulante de photographies « **Découvertes des Hauts-de-Seine** », organisée par le Musée

de l'Île-de-France, présente en 240 clichés inédits les monuments anciens et modernes, les sites, les coins pittoresques du département des Hauts-de-Seine, de Gennevilliers à Antony et de Boulogne à Vaucresson. Elle sera présentée du 28 juin au 6 juillet au Centre Culturel de Saint-Cloud.

*

Dans le dessein d'élargir la gamme des services qu'elle propose aux commerçants et industriels des Hauts-de-Seine, la **Délégation des Hauts-de-Seine** met à la disposition de ses ressortissants deux experts de la Direction des Etudes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris qui assurent une permanence tous les premiers lundis de chaque mois.

Cette permanence fonctionne 18, rue d'Arras à **Nanterre**, de 14 h 30 à 17 heures avec interruption pendant les mois de juillet, août et septembre.

Ces deux spécialistes sont à même de fournir des renseignements portant sur des questions relevant :

- du droit du travail et de la Sécurité sociale,
- de la législation commerciale et du droit administratif,
- de la législation fiscale.

Les consultations sont gratuites.

*

TRANSPORTS PARIS-VERSAILLES

Le Conseil d'Administration du Syndicat des Transports Parisiens a autorisé, par décision en date du 24 avril 1969, le remplacement de la ligne de taxis collectifs « **PARIS-VERSAILLES** » par un service régulier exploité au moyen de minicars offrant, au maximum, 8 places aux voyageurs.

*

Pour appeler un médecin en cas d'urgence :

Téléphoner au Commissariat de Police :
VAL D'OR 69-40

qui indiquera le nom du praticien de garde.

Ne pas appeler l'hôpital bien qu'un service de permanence d'urgences fonctionne jour et nuit :

- 1 interne en gynécologie-accouchements,
- 1 interne en médecine,
- 1 interne en chirurgie.

Il est évident que ces médecins **en aucun cas** ne se rendent à domicile.

*

Monsieur le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale nous fait connaître que Monsieur le Ministre vient d'attirer son attention sur l'association déclarée dite Entr'aide de France, dont le siège est 11 bis, rue des Récollets à PARIS (10^e), qui, dans le cadre d'une action sociale en faveur des Vieux Travailleurs et des Économiquement faibles, procède dans différents départements, à l'aide de démarcheurs, à la vente de calendriers, de cartes postales ou de crayons à bille.

L'enquête effectuée sur cette association a permis d'établir que ses conditions de fonctionnement ne répondaient pas aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901 et une procédure de dissolution est envisagée à son encontre.

AU CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE

M. Francis CHAVETON, Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, a attiré à plusieurs reprises l'attention du Conseil Général sur le manque de liaisons du Département et sur le fait qu'il existait une ligne de chemin de fer presque inutilisée qui, avec peu de modifications, pourrait rendre les plus grands services, non seulement au Département des Hauts-de-Seine, mais à toute la région parisienne. Il s'agit de la voie ferrée **Issy-Plaine - Puteaux**.

Pour que cette voie ferrée rende encore davantage de services, il y a lieu de la prolonger dans un sens, de **Puteaux** à la grande gare de **La Défense** du R.E.R. et, d'autre part, de la remettre en service d'**Issy-Plaine** jusqu'aux **Invalides**, dans une première phase et, dans une seconde phase, de reprendre le projet de jonction entre les **Invalides-Orsay Rungis** et **Orsay**. La liaison **Orsay-Orly** a été étudiée par **M. Edouard Bonnefous**, alors Ministre des Travaux Publics, et était parfaitement réalisable. Ce projet, pour des raisons mal connues, a été abandonné et c'est bien regrettable.

Aussi, pensons-nous intéresser nos lecteurs en reproduisant son intervention faisant suite à un rapport de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine, en date du 10 avril 1969.

« J'avais, à plusieurs reprises, exprimé le vœu, au Conseil Général du Département des Hauts-de-Seine, d'une meilleure utilisation de la ligne S.N.C.F. : Issy-Plaine - Puteaux.

Monsieur le Préfet BOITEL a fait faire une étude par ses Services, demandant, conformément à mon vœu lors de la session extraordinaire de juillet 1968 :

1° que l'étude du raccordement de la voie ferrée Issy-Plaine - Puteaux à la gare de La Défense (jonction avec le Réseau Express Régional) soit activement poussée ;

2° que du côté Issy-Plaine, la ligne soit prolongée jusqu'à la gare des Invalides ;

3° que les travaux soient effectués dès l'étude technique terminée ;

4° que sans attendre la réalisation de ces travaux, l'horaire à grande fréquence soit établi afin de drainer toute une population, la fréquence actuelle ne pouvant attirer qu'un très mince public.

Monsieur le Préfet et ses Services sont entrés en rapport avec l'Administration de la S.N.C.F. Celle-ci admet que les services qui peuvent être rendus par cette voie ferrée, peuvent devenir considérables du fait des facteurs nouveaux que sont :

- l'aménagement du quartier de La Défense,
- l'aménagement d'une zone d'emplois tertiaires au Pont de Saint-Cloud,
- la mise en place des structures du Département des Hauts-de-Seine, dont la ligne Issy-Plaine - Puteaux constitue pratiquement la seule liaison interne,
- la création d'une gare de correspondance S.N.C.F.-R.A.T.P. à La Défense. Lorsque la ligne

Est-Ouest du R.E.R. (Réseau Express Régional) sera achevée, la correspondance à La Défense donnera une très bonne diffusion dans Paris,

- la réalisation envisagée de la liaison Invalides-Orsay permettra également une très bonne diffusion dans Paris du trafic de la ligne des Invalides et valorisera la correspondance à Issy-Plaine.

Au prix de certains aménagements du service et d'installations, la ligne Puteaux - Issy-Plaine — qui n'assure qu'un trafic de banlieue à banlieue très localisé — semble susceptible de jouer un rôle important dans le système des transports parisiens et de recevoir des trafics nouveaux.

Les aménagements à prévoir sont les suivants :

— report à La Défense du terminus actuellement situé à Puteaux pour correspondance avec le R.E.R. d'où bonne liaison avec la Préfecture de Nanterre. La S.N.C.F. a établi un avant-projet sommaire et fournira, sous peu, l'évaluation de la dépense.

Pour le matériel, la S.N.C.F. pourra récupérer le matériel 750 volts, circulant actuellement sur la ligne de Saint-Germain, ceci en 1973, lorsque la R.A.T.P. aura pris effectivement l'exploitation de la ligne de Saint-Germain.

En conclusion, la ligne Issy-Plaine - Puteaux peut effectivement jouer un rôle accru dans l'organisation des transports parisiens, notamment pour les liaisons internes du Département des Hauts-de-Seine, à condition que :

1° le terminus soit reporté de Puteaux à La Défense, par prolongement de la ligne, en élargissant l'emprise actuelle de la S.N.C.F. et en construisant une nouvelle gare, à voie unique, à La Défense, en correspondance avec le R.E.R. ;

2° que le service soit étoffé aux heures de pointe, avec une fréquence minima d'une demi-heure, aux heures creuses.

Il convient donc, dès maintenant, d'une part, de réserver les terrains nécessaires au prolongement de la ligne, d'autre part, de demander à la S.N.C.F. d'évaluer le coût des travaux et d'actualiser le bilan de l'amélioration du service établi en 1967.

Le Syndicat des transports parisiens pourra étudier alors les solutions possibles au problème de financement qui se pose.

J'ajouterai que, dès la prochaine session, je vais remercier Monsieur le Préfet BOITEL et ses Services pour le travail fourni et la prise en considération de ce vœu (que je compléterai en demandant une nouvelle étude — car elle a déjà été faite à la demande de Monsieur le Sénateur Edouard BONNEFOUS, à l'époque où il était Ministre des Travaux Publics), la liaison gare d'Orsay-Rungis-Orly, qui aurait l'avantage de raccorder tout le département des Hauts-de-Seine, par liaison ferroviaire rapide, au marché d'intérêt national, ainsi qu'à l'aéroport.

La dissuasion du trafic automobile par les moyens de transport ferroviaire est la meilleure arme que possède la région parisienne pour éviter, malgré les grands travaux en cours, une prochaine congestion de la circulation.

Commission Mixte des Conseils Généraux des départements des Hauts-de-Seine de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

La Commission mixte des Conseils généraux des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne s'est réunie, sur convocation du Préfet de la Région Parisienne, le mardi 4 février 1969, pour procéder à la désignation des représentants de ces départements aux Conseils d'Administration de la Régie autonome des transports parisiens et de l'aéroport de Paris.

A l'issue du scrutin, le vœu suivant, présenté par M. CHAVETON, Président de séance, a été émis à l'unanimité :

« La Commission mixte des Conseils généraux des « départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, réunie le 4 février « 1969 à 11 heures à la Préfecture de la Région Parisienne,

« considérant l'inégalité de la représentation de la « Région Parisienne au Conseil d'Administration de « la Régie Autonome des Transports Parisiens,

« considérant l'importance démographique croissante des départements des Hauts-de-Seine, de la « Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et leur développement économique et social ;

« émet le vœu que chaque département dispose « d'un représentant au Conseil d'Administration de la « Régie Autonome des Transports Parisiens. »

GALA CHARLES OULMONT

Le 28 février 1969, le Centre Culturel et Artistique de Saint-Cloud présentait 3 comédies de **Charles Oulmont** : **Diana** (ou La double confidence) avec **Denise Montréal** ; **Auteuil 76-50**, avec **Fanny Robiane** et **Célimène** (création) avec **Gabrielle Robinne** de la Comédie Française et **Claudine Pelletier** (prix François Périer).

C'est toujours une grande joie pour les Clodoaldiens d'assister aux représentations des comédies de **M. Charles Oulmont**, notre concitoyen, si fines, si spirituelles, jouées par des artistes au talent éprouvé.

Ce spectacle nous a permis de revoir notre grande **Gabrielle Robinne**.

LE SALON 1969

Le vernissage du Salon de SAINT-CLOUD 1969 eut lieu au Centre Culturel le samedi 10 mai à 15 h 30, sous la Présidence de Monsieur CHAVETON, Maire, assisté de représentants de la Municipalité.

Le succès de cette exposition annuelle a été encore confirmé par une assistance nombreuse venue apprécier la disposition harmonieuse des œuvres présentées et surtout leur qualité d'ensemble. Il faut retenir en effet l'excellente tenue de ce Salon obtenue par les sélections du Jury mais aussi par les apports des invités d'Honneur, artistes chevronnés, qui patronnent fidèlement nos artistes locaux.

Comme les années précédentes, ce fut un éventail des différentes tendances actuelles de l'Art Français contemporain, l'éclectisme étant nécessaire à donner le plus grand intérêt à cette manifestation. Il est à remarquer également que la jeunesse a sollicité son admission dans les rangs des exposants, ce qui prouve la vitalité de la Société des Artistes Clodoaldiens déjà ancienne.

Par ailleurs, il est bien regrettable que le jumelage culturel avec les artistes de BAD GODESBERG, invités à participer à cette exposition sur la judicieuse initiative de Madame CLEMENT, n'ai pu se concrétiser, les œuvres n'étant pas parvenues en temps utile. Cependant, cette comparaison des talents outre-Rhin avec les nôtres aurait été certainement très profitable à tous.

En visitant les salles, il faut d'abord rendre hommage aux invités tels que René **Aubert**, Directeur des Beaux-Arts de VERSAILLES, dont les aquarelles bretonnes sont remarquables par la maîtrise de la facture — **Cheyssial**, membre de l'Institut, propose un portrait d'enfant tellement expressif — Maurice **Buffet**, peintre consacré, expose une plage animée au coucher de soleil — **Del Debbio**, maître-sculpteur, présente un nu de jeune fille aux lignes si pures.

Ensuite, il convient de noter les marines de **Chavin** solides et créant bien l'atmosphère bretonne — une magnifique aquarelle de Claude **Maréchal** — Madame **Margoni** exprime son talent par une recherche de la composition aux nuances sensibles — Monique **Bourassin** peint dans la tradition actuelle une nature morte intéressante — **Dega**, réaliste, est toujours épris de lumière et de reflets aquatiques — **Merckel** expose un SAINT-CLOUD au crépuscule du meilleur effet et une nature morte bien peinte — **Antihovitch** et ses neiges sincères et nostalgiques lui ont valu l'attribution du Prix de la Ville de SAINT-CLOUD — **Séverin de Rigne**, dessinateur précis, montre de pittoresques paysages espagnols et un portrait de femme — une bonne peinture de **Robin** — les gouaches d'**Arnaud** ont du caractère, surtout son parc d'ostréiculture — des natures mortes de **Cuneo d'Ornano** bien senties — un bouquet de Jeanine **Aubert** — des gouaches de **Benezech** libres et bien tachées — la Provence inspire **Berli**, peintre sérieux — une délicate aquarelle de **Pierre Dantan** — Lucienne **Dombrévanne** évolue vers l'abstrait avec une cascade digne d'intérêt — un marché aux fruits à FORT-DE-FRANCE de **Cyranne** — Maurice **Henry**, peintre et sculpteur, envoie notamment un Port de CAEN bien composé aux taches de couleurs heureuses — Armand **Isalgue** a une facture très personnelle et sa nature morte aux chats est une réussite — Marc **Lami** suit les traditions des impressionnistes — une rose de **Le Ray** — Robert **Mercier** au talent naissant laisse espérer de bonnes peintures — Eugène **Prunières** et

un jardin public — Jacqueline **Rethore** s'amuse de « Rencontres » diverses — une bonne aquarelle de Serge **Ricquier** — Madame **Sene** aime peindre les ombellifères et maïs en camaïeu.

La section gravure nous permet d'admirer le grand talent de Jean **Chièze** et de **Marage**.

La section sculpture est toujours fort bien représentée par l'atelier du Maître **Del Debbio** et ses élèves. Il faut citer notamment Madame **Haas** dont le nu en marbre gris a été très remarqué ainsi que l'académie d'homme bien campée de Philippe **Kermina**.

L'art décoratif donne également une variante intéressante à ce Salon par des compositions et recherches de couleurs et matières. La céramique et les émaux sont évidemment très favorables à ces expressions d'art. Le jeune **Sene** commence à bien connaître ce métier captivant.

Enfin, puisqu'il faut conclure, il est heureux de constater qu'en cette époque troublée par les passions se déchaînant, des sages prennent encore le temps de méditer et de créer face à la nature si belle qui ne déçoit jamais. Bien au contraire, elle apaise les esprits tourmentés et incite les plus sensibles à œuvrer honnêtement.

Souhaitons donc que l'année prochaine, nos artistes penseront à faire un effort amplifié en vue de notre Salon dont la réussite en dépend. Il faut qu'ils s'imposent par le sérieux et la qualité de leurs œuvres.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Légion d'Honneur

(J.O. du 1.1.1969)

Officier : M. **Canac** Ephrem Henri, Sous-Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.

(J.O. du 10.4.1969)

Chevaliers : **Formery** Jacques Pierre Marie, Directeur Général de la Compagnie des Compteurs.

Salmochi Pierre Antoine, Sous-Directeur de l'Administration Centrale.

Mérite Agricole

(B.O. du 25.2.1969)

Chevaliers : **Caffier** André, **Roisin** Jacques.

Médaille d'Honneur Départementale et Communale (Arrêté du 30.12.1968)

Médaille de vermeil : M. **Leuillet** Florimond, ouvrier professionnel à la Ville de Saint-Cloud.

Médaille d'argent : M. **Lecorné** Henri, surveillant de travaux à la Ville de Saint-Cloud ; M. **Poirier** Guy, surveillant de travaux à la Ville de Saint-Cloud.

Conseiller d'Honneur de la Bibliothèque Nationale à Strasbourg :

M. **Oulmont** Charles.

Le Bulletin est heureux d'adresser ses très vives félicitations aux bénéficiaires de ces distinctions.

U.A.S. SAINT-CLOUD Section « Foot-ball »



Cliché Jean Monsel

Equipe Première - Saison 1968-69.

Première du groupe B de la promotion de division d'Honneur de la Ligue de Paris.

Cette valeureuse équipe qui vient de gagner ce championnat, avec 3 points d'avance sur le second (U.A.16^e-Boulogne), le battant sur son propre terrain

lors de la dernière rencontre de leur calendrier, présentait la formation suivante :

Dahan
Cagnol - Rosselin - Lawson - Menani
Ancelin - Godonou
Duchène - Brochand - Mellot M. - Mellot G.

- Capitaine d'équipe : M. Brochand Bernard.
- Entraîneur : M. Lawson Albert.
- Titulaire blessé : Née Daniel.
- Remplaçants ayant joué en Première : Stromboni, Ripon, Zekri.
- Dirigeant de l'équipe Première : M. Faimali Pierre.
- Président de la Section : M. Amichaud.
- Président de la Société : M. R. Podeur.

Cette équipe s'est également adjugé le challenge du journal « l'Aurore » qui récompense la formation qui a marqué le plus de buts aux adversaires au cours des 22 matches du championnat. Elle a inscrit 55 buts à son actif.

Elle eut le mérite de prendre la tête de son groupe dès le premier match et de conserver la première place jusqu'à la fin.

C'est un exploit sportif difficile à réaliser car, au fur et à mesure des rencontres, elle devenait de plus en plus l'équipe à battre, contre qui se liguèrent toutes les possibilités et toutes les ressources de l'adversaire.

UNION ATHLETIQUE ET SPORTIVE DE SAINT-CLOUD

Section Gymnastique

Les résultats des épreuves récentes ont confirmé la vitalité de cette section, en plein essor, avec ses 250 membres actifs.

Quatre équipes masculines et féminines pour les cadets et les minimes ont eu l'honneur de défendre les couleurs de Saint-Cloud aux demi-finales inter-régionales de Vernon les 17 et 18 mai 1969, après s'être qualifiées aux épreuves éliminatoires interclub départementales du 2 mars et aux finales régionales des 15 et 16 mars à Huygens.

Au cours de ces finales régionales, les classements individuels ont permis à 26 de nos gymnastes de se classer très honorablement.

Nos meilleurs cadets se sont distingués :

Marie Chantal **Herteman** : 8^e sur 103 concurrentes.

Michel **Leloup** : 16^e sur 92 concurrents.

Les espoirs fondés sur les minimes ont été justifiés par le nombre des candidats très bien classés :

Patricia **Chaillou** : 22^e.

Elisabet **Sicher** : 46^e.

Laurette **Dot** : 54^e
sur 159 concurrentes.

François **Lefèvre** : 18^e.

Bertrand **Lefèvre** : 34^e.

Michel **Gautier** : 37^e.

Josselin **Rossignol** : 44^e
sur 146 concurrents.

GALA DE JUDOKAS

Spectacle inhabituel samedi 10 mai dans la Grande Salle des Fêtes municipale : un vaste tapis de judo tendu à l'emplacement des fauteuils d'orchestre, 250 personnes massées sur les gradins du fond et le pourtour, plus de 100 judokas se livrant à leur sport favori.

La première fête de la Section Judo de l'U.A.S. Saint-Cloud a démontré la vitalité de ce sport : des scolaires, des adultes et également une vingtaine de jeunes filles, présentèrent successivement, dans un ensemble parfait, le judo que leur enseignent, avec tant de compétence Monsieur **Rossin** (ceinture noire 5^e Dan) et Monsieur **Potuesco** (ceinture noire 3^e Dan). En outre, 4 judokas ceinture noire, venus en voisin, du Club ami de **Rueil**, firent des démonstrations très remarquées de Kata (technique du judo au ralenti), avant que ne se déroulent les compétitions qui devaient départager les meilleurs judokas du Club pour la saison 68-69 : coupe technique pour les scolaires, combats par élimination entre les adultes répartis en 2 catégories.

Avant de remettre les récompenses traditionnelles, Monsieur **Monsel**, Maire-adjoint chargé des Sports, remercia les Professeurs pour la perfection de cette démonstration et félicita l'équipe très excellente. Monsieur **Monsel** conclut en formulant le vœu que la Ville puisse mettre, le plus rapidement possible à la disposition des judokas, une salle plus spacieuse dans les constructions sportives en cours de réalisation.

La présence, à cette réunion, du Maire, de plusieurs Adjointes et Conseillers Municipaux, des Dirigeants d'autres sections sportives, des Membres du corps enseignant, montra, s'il en était encore besoin, l'intérêt grandissant suscité par le judo à Saint-Cloud.

Rappelons que la Section a été fondée par M. **de Plinval**, Conseiller municipal, qui l'anime avec beaucoup de dévouement.

INSTALLATION DE PRATICIEN

Madame Michel **Saada**, pédicure médicale diplômée d'Etat, ancienne élève de l'Institut National de Podologie, nous informe de l'ouverture de son Cabinet. Elle se tient à la disposition de la clientèle pour tous traitements des pieds et de leurs affections : verrues plantaires, massages et rééducation post-opératoires. 175, boulevard de la République/7. Tél. : 603.84.03.

sociétés et associations

ASSOCIATIONS NOUVELLES

L'Association « Arts et Loisirs de Saint-Cloud », 45, quai Carnot, déclarée le 10 mars 1969 à la Préfecture des Hauts-de-Seine, se propose d'« aménager les loisirs de Saint-Cloud par la création de manifestations artistiques et culturelles ». (J.O. du 15-3-69)

24 mars 1969. Déclaration à la Préfecture des Hauts-de-Seine. **Groupe des parents des élèves catholiques de l'enseignement public du district de Saint-Cloud**. But : assurer et organiser l'enseignement religieux des élèves ; procéder à toute action ;

organiser toute manifestation ; acquérir et gérer tous immeubles ; participer à toute institution en relation avec cet objet. Siège social : 104, boulevard de la République. Saint-Cloud. (J.O. du 30 mars 1969).

31 mars 1969. Déclaration à la Préfecture de Police. **Club Citroën et Panhard-Levassor**. But : grouper les propriétaires d'anciennes voitures de ces deux marques. Siège social : 161, rue Tahère, Saint-Cloud. (J.O. 20-4-69).

19 avril 1969. Déclaration à la Préfecture des Hauts-de-Seine. **Association Saint-Cloud - Tiers Monde**. But : diffuser sur le plan local, toute information permettant la compréhension des problèmes de développement du Tiers Monde ; contribuer à ce développement par tous moyens ou actions ; susciter le soutien, l'adhésion, la participation et l'affiliation individuellement ou collectivement à tous organismes de même nature et de même objet. Siège social : 60, boulevard de la République, Saint-Cloud. (J.O. 3-5-69).

30 avril 1969. Déclaration à la Préfecture des Hauts-de-Seine. **Centre clodoaldien de discipline orientales**. But : étude et pratique des disciplines et philosophies orientales et extrême-orientales. Siège social : 7, parc de Béarn, Saint-Cloud.

Une Académie du Second Empire est née.

Association déclarée (**Journal Officiel**, 15 février 1969), elle comprend des historiens et des archivistes : M. Joël LE GALL, Professeur à la Sorbonne et Directeur des Fouilles d'Alésia, M. Georges DETHAN, Directeur de la Revue d'Histoire Diplomatique, Alain DECAUX, Geneviève GILLE, Maurice PAZ, des écrivains : Louise de VILMORIN, Suzanne DESTERNES, Roger PALMIERI, G.E. BOILET, Marie-Louise de LEVIS-MIREPOIX, le Conservateur en chef de Compiègne, M. Max TERRIER et le Maire de SAINT-CLOUD, M. Francis CHAVETON ; quelques-uns aussi des noms les plus notables de l'époque : le Prince MURAT, Achille FOULD, Julien de la GRAVIÈRE, LEFUEL...

La Compagnie, composée de dix-neuf titulaires, auxquels seront adjoints des Correspondants français et des Associés étrangers, se propose essentiellement d'être une Académie d'histoire.

Réunie pour la première fois le 20 mars, à son siège social, chez la Duchesse de Montmorency, Présidente, elle a entendu les déclarations d'intention des fondateurs, qui ont rassemblé ces personnalités d'origine si variée pour promouvoir l'objet des statuts — « rendre au Second Empire Français, indépendamment de toute tendance politique, la place historique qui lui revient dans la genèse de la civilisation moderne » — elle a nommé ses deux premiers correspondants ; elle a enfin fixé les normes du prix annuel que l'Académie du Second Empire se propose de décerner à une œuvre historique, pour la première fois le 21 novembre prochain.

Le Bureau de la Compagnie est essentiellement constitué par la Duchesse de Montmorency, Présidente et M. Gabriel de LA VARENDE, Chancelier, qui assume le Secrétariat, 6, villa Maquillet à NEUILLY (92).

LES AMIS DE SAINT-CLOUD

Cette active Association avait convié ses adhérents et leurs amis le **dimanche 2 mars**, au Centre Culturel, à profiter d'une très intéressante conférence avec projections en couleurs, sur les **Abbayes Normandes**.

M. Robert **Hardouin**, Président, pensait se dispenser de présenter une conférence notoire, au demeurant déjà fort connu et apprécié : **M. Guezennec**, mais il tint, et c'était un hommage mérité, à rappeler les nombreux titres de cet apôtre des belles choses. Celui-ci tint d'ailleurs son auditoire sous le charme d'une parole érudite, distinguée, fleurie qui, accompagnée d'une magnifique série de photographies parfaitement choisies, fit défiler une quantité presque insoupçonnable d'abbayes et de prieurés : certaines heureusement célèbres telles **Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Ouen** de Rouen, le **Bec Hellouin**, les **Abbayes aux Hommes et aux Dames** de Caen, **Cerisy-la-Forêt, Lessay**, ville filleule de Saint-Cloud dont l'abbatiale romane, martyre en 1944, a été intégralement « restituée » par les **Beaux-Arts, Hambys, la Lucerne, le Mont Saint-Michel** ; d'autres, tout aussi admirables, moins célèbres et qu'il faudrait citer tous et toutes !... En une langue séduisante,

parfois accompagnée ou interrompue d'interludes musicaux parfaitement adaptés, il fit revivre devant nous ces splendeurs anciennes, splendeurs d'aujourd'hui, splendeurs de toujours, complétant son exposé par des souvenirs historiques judicieux propres à ressusciter pour nous, dans ces lieux qu'elles hantent encore, les grandes figures du passé sans lesquelles ces pierres n'auraient pas tout leur sens.

Un membre de l'Association, **M. Roisin**, normand d'adoption, voulut bien, avec l'aimable autorisation du conférencier, présenter lui-même **l'Abbaye de La Lucerne**, dont il est guide semi-officiel dans ses heures de loisir ; des clichés de sa collection particulière illustraient son exposé qui se termina par quelques vues de deux prieurés bas-normands ayant joué un rôle dans la vie du Mont Saint-Michel, assurant ainsi la transition avec la **Merveille de l'Occident** qui clôtura cette intéressante après-midi, non sans que **M. Hardouin** ait remercié chaleureusement **M. Guezennec** et son « confrère » occasionnel de leur belle présentation qui avait été vivement applaudie.

Le samedi 3 mai, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis au Centre Culturel et Artistique de la Ville pour échanger leurs points de vue sur le fonctionnement intérieur de ce groupement altruiste dont le but essentiel est de faire connaître le passé si attachant de Saint-Cloud, de maintenir et même d'accroître un mouvement intellectuel qui doit tendre à rapprocher les divers éléments de la Cité et, pour tout dire, de s'intéresser activement à la beauté de son joli site en appuyant par tous moyens son développement rationnel et esthétique.

Au cours des entretiens suscités, **M. Chaveton** Maire, Président d'Honneur ès-qualité, a parlé d'une Académie récemment créée visant à la réhabilitation morale de Napoléon III qui, toute la durée du Second Empire (17 ans) hanta le palais de Saint-Cloud, lequel s'anéantit dans les flammes un triste jour d'octobre 1870.

Ce fut l'occasion, pour le Président **Hardouin** et le Vice-Président **Marie**, de proposer à l'Assemblée l'organisation de deux journées commémoratives : l'une, purement locale, qui évoquerait la disparition désastreuse du magnifique château, l'autre qui, en accord avec les municipalités de **Garches, Rueil et Suresnes**, rappellerait les combats désespérés de **Montretout** et de **Buzenval** : centenaire du 19 janvier 1871, qui mit fin à la guerre funeste avec la Prusse.

Diverses suggestions furent émises sur des sujets variés par **Mme Coutant, MM. René Maillet, Louis Roubault, Paul Morel, Léon Guillaume** ; après quoi la maquette du prochain Bulletin de liaison (qui, en réalité est une superbe Revue trimestrielle illustrée de 24 pages) est examinée et adoptée, laquelle sera riche, comme d'habitude, d'excellents articles sur l'Histoire, l'urbanisme, les sciences appliquées et maints sujets d'intérêt littéraire et artistique.

Enfin, il est annoncé qu'une conférence sera faite le 15 novembre par **M. Georges Poisson**, Conservateur au Musée de l'Île-de-France, ayant pour thème : « **Passé, présent et futur des Hauts-de-Seine** ». Tout Clodoaldien y est gracieusement invité, mais ne devait-il pas, dès maintenant adhérer aux « Amis de Saint-Cloud » ? (cotisation annuelle de membre Actif : 10 F ou Bienfaiteur : 20 F ou Donateur 50 F, C.C.P. 9649.60 Paris) rien que pour recevoir la plus belle publication du département... sinon d'ailleurs.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL

La Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Cloud a tenu son assemblée générale annuelle le 23 mars 1969.

Sur proposition du Président du Conseil de surveillance, les membres présents ont approuvé, à l'unanimité, le bilan de l'année 1968. Celui-ci fait apparaître que 650.000 F sont déposés actuellement à la Caisse, qui pendant l'année 1968 a accordé 34 prêts destinés à des investissements de caractère familial, principalement à l'amélioration du logement.

L'assemblée a procédé au renouvellement du conseil d'administration dont le bureau est ainsi composé : Président : **M. Georges Duolé**, vice-présidents : **MM. Paul Hermand** et **Jacques Lavarenne**, secrétaire : **M. Louis Roisin**, trésorier-comptable : **M. Jean Mulard**.

La Caisse de Crédit Mutuel, fondée en 1926 poursuit sa mission d'organisme de crédit à caractère coopératif.

Les Clodoaldiens peuvent consulter un administrateur au siège social : 28, rue Royale, St-Cloud : les mardis de 18 h. 30 à 19 h. 30, vendredis de 18 h. 30 à 19 h. 30, dimanche de 10 h. 30 à 11 h. 30.

ROTARY CLUB DE SAINT-CLOUD

Le Rotary Club, sous la présidence d'Alain COUTUREAU, célèbre le 19 avril le Dixième Anniversaire de la remise de Charte à ce Club, en présence de Membres des délégations des Clubs-contact de BAD GODESBERG, MAIDENHEAD, TIVOLI, ainsi que des représentants des Clubs de LA DEFENSE, ETAMPES, MEUDON, SEVRES, VITRY, OUEST DE PARIS, VERSAILLES, PARIS, SUD DE PARIS.

Rappelons à cette occasion que le Rotary Club n'est pas qu'une œuvre de bienfaisance, mais une réunion d'hommes soucieux de participer aux activités de leur ville sous des formes diverses. Une réalisation doit retenir particulièrement l'attention : celle du Club Rotaract créé parmi les jeunes polio-myélitique de GARCHES.

Pour 1969-1970, le Comité est ainsi composé :

Président : Pierre RICHARD

Vice-présidents : Roger DUVAL
André MARIE

Secrétaire : Jacque MONNOYEUR

Trésorier : Gundeger HERBERSTEIN

Membres : Roger DESRUOL
Paul HUET
Jean NALLET
Ake SANDERS
Jacques VITRAC

LE COMITE CANTONAL DE DEFENSE CONTRE L'ALCOOLISME

est heureux de vous annoncer la création du Comité Départemental pour les Hauts-de-Seine, composé comme suit, lors de la réunion du 12 mars 1969, à Saint-Cloud :

Président : M. le Docteur Haas

Vice-présidents : M. Chopart (Usines Renault)
M. Felzine (Comité de Courbevoie)
M. Heyler (Comité d'Asnières)

Secrétaire Générale : Mme Bisetzki (Comité de Saint-Cloud)

Trésorière : Mme Marcorelles (Comité de Saint-Cloud)

Membres : Mme le Docteur Hasso, D.D.A.S.S., représentant
Monsieur le Préfet.

Croix Bleue : à désigner

Croix d'Or : M. Bastard

Joie et Santé : M. Gouezec

Vie Libre : M. Coquerel

Les Alcooliques Anonymes suivront les activités, mais ne peuvent être inclus dans le Comité.

Siège social : Dispensaire de Boulogne, 41, rue Saint-Denis.
Activités du Comité :

— des affiches de propagande ont été posées sur les panneaux municipaux, pendant la 2^e quinzaine du mois de mars.

— un dessin animé « Monsieur Tartempion se rend compte » a été projeté au Cinéma « Le Régent », le 6 mars, lors de la séance gratuite pour enfants, organisée par la Mairie de Saint-

Cloud. Des buvards ont été distribués aux enfants présents dans la salle.

— l'abonnement au journal « A votre santé » a été renouvelé pour le personnel de la Mairie, de la Gendarmerie et du Commissariat de Police.

Pour aider le Comité, abonnez-vous au journal « Alcool ou Santé » 10 F par an. Comité cantonal de Défense contre l'Alcoolisme. C.C.P. PARIS 12-085-07.

CLUB D'ECHECS « LA TOUR PREND GARDE »

Le Club se réunit au Lycée de garçons, 108, boulevard de la République, salle 302, chaque Vendredi de 20 h. 30 à 23 h. 30.

Coupes, championnats intérieurs, rencontres intercircles sont organisés pour les joueurs de tous niveaux.

Un accueil sympathique, dans une ambiance calme, vous est réservé.

Inscription : sur place à M. Bellut
ou Gérard Cuénil, 18, rue Lelégard. Tél : 408-86-53
ou Yves Baulac 8, rue Coutureau Tél : 408-31-23

Cotisation : Néant, pour cette année.

CERCLE HIPPIQUE DE SAINT-CLOUD

Le Cercle Hippique de Saint-Cloud est en deuil. Jean de Faucon, son Président, n'est plus. Décédé, le 2 mai 1969, dans sa propriété de Bassussary, après une longue maladie.

Cet animateur réputé de tous les Concours d'Élégance, du Bal des Débutantes, des Nuits de l'Armée et de tous les grands Concours Hippiques internationaux s'était donné, corps et âme, au but qu'il poursuivait : obtenir pour son Club un emplacement dans ce qui lui semblait la place évidente d'un cercle hippique : le Parc de Saint-Cloud.

Pour étayer sa thèse, il a présenté d'année en année aux Clodoaldiens, d'abord dans le parc de Saint-Cloud au Terrain des Mignardises, puis sur le Stade municipal quand la Fête de mai (où nous passions en attraction dans la Fête, ce qui permettait d'offrir nos spectacles à titre gracieux) a été supprimée.

Toutes les reprises de la Garde Républicaine, des Concours Hippiques civils et militaires, des reprises de dressage où figuraient des noms bien connus du monde cavalier. En mai 1959, sur le terrain des Mignardises, deux concours, un militaire et un civil et la reprise des Lances de la Garde.

En mai 1960, toujours aux Mignardises et dans tout le Parc, un spectacle qui a duré la journée : concours complet d'équitation, dressage, cross et concours hippique, présentation de Haute Ecole par Monsieur le Colonel Brau et reprise des tandems de la Garde.

En mai 1961, la fanfare de la Garde a défilé dans Saint-Cloud le matin et a participé au spectacle de l'après-midi où nous avons revu le Colonel Brau, cette fois accompagné de Monsieur Salmon, sur le terrain du quai Carnot.

Hélas, malgré tous ses efforts, Jean de Faucon est mort sans avoir atteint son but ; mais comme « il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre et de réussir pour persévérer » le Cercle Hippique, fidèle à sa mémoire, poursuivra ses efforts jusqu'au succès final.

CLUB DE BRIDGE DE SAINT-CLOUD

Constitué en 1967, le « Club de bridge de Saint-Cloud » a affirmé sa vitalité, dans l'ambiance la plus agréable.

Il est rappelé que ses réunions ont lieu, au Centre social : 1, rue de l'Yser (Passerelle de l'Avre), les lundi, jeudi, vendredi et samedi à partir de 15 h.

La cotisation annuelle demeure fixée à 50 F (ménage : 70 F).

Les parties sont intéressées, modestement et librement, à chaque table. En général : 20 à 50 centimes.

Au surplus, les intéressés sont toujours favorablement accueillis, comme invités, s'ils souhaitent, d'abord, prendre contact, avant d'apporter au Club leur adhésion définitive.

Tous renseignements peuvent également leur être donnés, par téléphone, en s'adressant à l'un des animateurs : le Président : **M. Alleau** (Tél : 408-79-77), **M. Agostini** (408-74-99), **M. Balcet** (825-23-75). Téléphone du Club, chez le gardien : 605-38-34.

Enfin si pour certains, non motorisés, la salle du Club (Siège actuel) est un peu éloignée de leur domicile, il y a presque toujours un camarade, venant de leur quartier qui se fera un plaisir de les prendre ou reconduire, dans l'esprit des relations cordiales qui existent entre tous les Membres.

L'ENTRAIDE DE LA LEGION D'HONNEUR

Le 17 mai 1969, sous la présidence de Robert **Hardouin**, les Membres de l'Entraide de la Légion d'Honneur, appartenant au Comité local de **Saint-Cloud**, se sont réunis dans la salle de lecture de la Bibliothèque Marmottan à **Boulogne-Billancourt**, conjointement avec leurs camarades de **Boulogne**, avec lesquels des liens étroits sont maintenus en amitié, ainsi que le rappela le colonel **Partiot**, chargé de la coordination.

Après que le Président **Hardouin** eut fait, dans un style littéraire, un magistral compte rendu de l'activité culturelle des deux Comités frères pour 1968, le rapport moral du Secrétaire Pierre **Baudin** pendant cette année est rapidement exposé. En somme, comme dit certain humaniste : « Nous avons vécu ! ». Puis, lecture est faite par le Trésorier **Guillaume** de la situation financière à ce jour.

Ces brèves formalités étant accomplies, il est procédé au

renouvellement du Bureau. Aucune candidature ne s'étant déclarée, à la majorité des 2/3 inscrits et par 145 votants, ledit Bureau est reconduit pour un an.

Lors de l'exercice 1969-1970, il sera donc, encore une fois, composé de la façon suivante :

- Président : Robert **Hardouin**, Docteur de l'Université de Paris,
- Vice-président : Jean **Faber**, Docteur en Droit, Conseiller à la Cour d'Appel.
- Secrétaire Général : Pierre **Baudin**, Professeur agrégé de l'Université.
- Trésorier Général : Commandant Léon **Guillaume**, Conseiller Municipal.
- Secrétaire adjoint : Georges **Lemasson**, Administrateur civil au Ministère des Armées.
- Trésorier adjoint : André **Fabry**, Ingénieur
- Conseillers : René **Maillet**, J.B. **Lorin**, Dr. Michel **Valentin**, Gabriel **Poux** et Pierre **Peden**.

Ensuite, la parole est donnée à l'assistance et diverses idées sont émises ayant pour objet des manifestations variées : telles que conférences, excursions, visites de châteaux, etc..

Enfin, le Président suggère aux Membres des deux Comités de tenir, l'an prochain, à pareille date, leur Assemblée générale commune à **Saint-Cloud**, au Centre Culturel de la Ville, qui se terminerai par une visite du Musée d'Histoire, guidée par son Conservateur, dans les locaux modernisés de la Mairie. Proposition à laquelle se rallie le Président d'ERSU et qui est acceptée à l'unanimité.

HELICE CLUB DE FRANCE

L'Hélice Club de France organise, sur le Bassin de **Saint-Cloud**, le 14 juillet 1969 :

1° — Le Championnat du Monde de **Racers 1300 cm3** avec la participation des principaux pilotes étrangers et français. Cette catégorie atteint des vitesses très élevées, environ 150 km/heure, ce qui procure un spectacle très intéressant.

2° — Le Championnat de France de **Runabouts R1** avec la participation des principaux pilotes français de cette catégorie.

Les spectateurs pourront aussi assister à des exhibitions de ski nautique et de cerf volant humain.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 1969

publié en application des dispositions de l'article 32 du Code municipal.

L'an mil neuf cent soixante-neuf, le Lundi trois mars, à vingt-et-une heures, les membres composant le Conseil Municipal de la ville de SAINT-CLOUD se sont réunis, sous la présidence de M. CHAVETON, Maire, pour la tenue de la séance à laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit.

Etaient présents : MM. CHAVETON, MONSEL, Mme CLEMENT, MM. CLEMENT, MAILLET, de PLINVAL, LARIQUE, LEMONNIER, TENOUX, PETIT, VILLE, Mme CHOISET, M. BEAUFOCHER, Mme COUTANT, MM. RAVASSE, PETITDEMANGE, HARDOUIN, GUILLAUME.

Excusés : MM. ROLLIN, RAYNAUD, COUTUREAU, GUICHARD, GIRAUD, DELAHAYE, COLIN.

Absent : M. SCHMITT.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947 les pouvoirs suivants ont été donnés :

- M. ROLLIN a donné pouvoir à Mme CLEMENT,
- M. RAYNAUD a donné pouvoir à M. BEAUFOCHER,
- M. COUTUREAU a donné pouvoir à M. CLEMENT,
- M. GUICHARD a donné pouvoir à M. CHAVETON,
- M. GIRAUD a donné pouvoir à M. MONSEL,
- M. DELAHAYE a donné pouvoir à M. TENOUX,
- M. COLIN a donné pouvoir à M. GUILLAUME.

M. Pierre MAILLET est désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

*
**

Madame Vve Pierre LORRAIN, Conseiller Municipal, étant décédé

depuis la dernière session, Monsieur le Maire prononce son éloge funèbre en insistant sur son grand dévouement aux activités sociales et tout particulièrement à celles concernant les vieillards.

L'Assemblée, en observant une minute de silence, s'associe à l'hommage rendu à la mémoire de la disparue.

*
**

M. le Maire et le Conseil Municipal renouvellent à M. MONSEL, Premier-Adjoint, leurs condoléances pour le décès de Mme VEILLERANT, sa belle-mère.

*
**

Le procès-verbal de la séance du 3 février 1969 est adopté à l'unanimité. Toutefois, M. VILLE fait remarquer qu'au sujet de la subvention pour le Comité d'Entente des Anciens Combattants, il aurait aimé que l'intervention qu'il avait faite soit mentionnée dans le procès-verbal en précisant que la Commission des Finances, la Municipalité et le Conseil Municipal ont maintenu leurs décisions relatives à la répartition de la subvention totale par les soins du Comité d'Entente des Anciens Combattants ;

que ce ne sont pas les difficultés de stationnement rue des Milons qu'il a signalées mais le fait que les piétons qui circulent en se rendant au marché ne peuvent y accéder, des voitures stationnant sur les trottoirs et chaussées de cette rue.

*
**

M. le Maire informe l'Assemblée de l'agitation qui a régné le samedi 1^{er} mars et qui s'est renouvelée aujourd'hui même au Lycée de Garçons.

Le Conseil, unanime, regrette de tels incidents qui entravent le bon fonctionnement du Lycée et qui sont gravement préjudiciables aux élèves qui désirent vraiment travailler.

MM. MONSEL et LEMONNIER estiment que de tels agissements doivent être réprimés avec énergie, au besoin par l'intervention des forces de police car de semblables attitudes d'éléments troubles sont insupportables.

*
**

M. RAVAISSE signale le décès à l'âge de 39 ans, de M. Georges BAS, enfant de SAINT-CLOUD, survenu alors qu'il faisait une période militaire comme Capitaine de Réserve et a péri dans l'accident de l'hélicoptère, samedi dernier, dans la Meuse. Il laisse une veuve et trois enfants. Son père habite toujours 6, avenue Duval-Le-Camus à SAINT-CLOUD.

Le Conseil adresse ses condoléances émues à la famille.

Puis, le Conseil passe à l'ordre du jour.

A l'unanimité :

1°) Attribue des subventions de fonctionnement pour 1969 aux œuvres charitables ;

2°) Accorde une subvention au Comité Français de l'American Field Service pour l'envoi de jeunes gens aux Etats-Unis ;

3°) Accorde des subventions de fonctionnement aux sociétés sportives et aux mouvements de jeunesse pour l'année 1969 ;

4°) Sur l'intervention de M. MONSEL, Premier-Adjoint, chargé des Affaires Scolaires, décide d'affecter les reliquats disponibles du fonds scolaire départemental 1966 et 1967 pour la construction de classes nouvelles au groupe scolaire de Montretout ;

5°) Fixe l'état du personnel de service et d'encadrement à la colonie de vacances de TAMIE ;

6°) Accorde des indemnités de permanences aux Inspecteurs des Contributions Directes ;

7°) Autorise le Maire à louer à l'afficheur municipal les emplacements réservés pour l'affichage dans le passage souterrain de la place Georges-Clemenceau ;

8°) Autorise le Maire à passer un bail dans les mêmes conditions que celui qui avait été précédemment consenti à la Direction des Impôts pour location d'une partie de l'immeuble 20, rue du Docteur-Desfossez. Ce bail doit être conclu avec l'Association « LES PAPILLONS BLANCS » et le Comité « PERCE-NEIGE » ;

9°) Admet en non valeur divers produits irrécouvrables ;

10°) A la demande de M. LEMONNIER, M. le Maire donne lecture d'une lettre qui vient d'être remise aux conseillers par l'Association des Commerçants et Artisans de SAINT-CLOUD (Comité du Centre) concernant l'augmentation des patentes. Cette requête n'étant pas de la compétence du Conseil Municipal, celui-ci néanmoins exprime le vœu que M. le Maire intervienne pour qu'un examen bienveillant des requêtes présentées soit fait par la Direction des Impôts ;

Puis, à l'unanimité,

Vote le Budget Primitif pour l'exercice 1969 arrêté en recettes et en dépenses à la somme de :

Section d'investissement	3.121.504,01
Section de fonctionnement	9.764.292,95

Soit un total global de	<u>12.885.796,96</u>
-------------------------------	----------------------

11°) Fixe le nouveau tarif de dépôt des corps en caveau provisoire au cimetière communal ;

12°) Renvoie, à la demande de M. le Maire, à une session ultérieure, l'autorisation de signature d'un abonnement d'entretien pour l'escalator de la rue Coutureau tant que l'appareil ne sera pas au point ;

13°) Autorise le remboursement d'une somme perçue à titre de frais de participation aux dépenses d'équipement, le promoteur ayant renoncé à réaliser le projet déposé ;

14°) Autorise le règlement d'honoraires d'avocat ;

15°) Fixe le nouveau tarif de location des disques à la Bibliothèque-Discothèque municipale ;

16°) Accepte l'avance consentie par « LE FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE », d'une somme de 520.000 F pour permettre à la ville de compléter le financement de l'acquisition de la propriété BEZARD ;

17°) Autorise la pose de feux tricolores au carrefour des rues de la Porte-Jaune et de Buzenval et sollicite une subvention départementale ;

18°) Autorise la transformation du bâtiment des bains-douches municipaux rue des Ecoles afin d'y aménager une classe pour l'extension de l'école maternelle du groupe du Centre ;

19°) Autorise le Maire à constituer le dossier d'adjudication pour ne pas perdre le bénéfice du programme subventionné concernant l'aménagement d'un parking à proximité de la gare du Val d'Or ;

20°) Fixe le loyer des logements des anciens Sapeurs-Pompiers communaux en application des lois en vigueur mais accorde à ceux-ci une réduction inversement proportionnelle à la durée de leur temps de service passé à la ville avant que la sécurité ait été prise en charge par le corps des Sapeurs-Pompiers de PARIS ;

21°) Fixe les modalités d'attribution d'une prime spéciale d'installation en faveur d'agents communaux ;

22°) Autorise la prise en charge de cours professionnels obligatoires ;

23°) Autorise la rectification proposée par l'Administration du Cadastre concernant les limites fixées entre la ville de SAINT-CLOUD et celles de SEVRES, VILLE d'AVRAY et GARCHES ;

24°) par 18 voix, 5 bulletins blancs et 2 voix en faveur de M. BEAUFOCHER (non candidat), désigne Mme CLEMENT comme déléguée du Conseil Municipal auprès de la Commission Administrative des Etablissements Hospitaliers de SAINT-CLOUD en remplacement de Mme LORRAIN ;

25°) Questions diverses

Désigne M. TENOUX comme membre de la Commission du Service Social-Logement et M. PETIT comme administrateur du Bureau d'Aide Sociale en remplacement de Mme LORRAIN ;

*
**

A l'unanimité,

Adopte le vœu présenté par M. GUICHARD : « Lors des dernières élections, il s'est avéré que la propreté des murs, édifices publics, routes, lampadaires, poteaux de signalisation, etc... n'avait pas été respectée, que la ville de SAINT-CLOUD est redevable de la gestion financière des citoyens et qu'une

somme importante a dû être prélevée sur les deniers publics pour le nettoyage de la ville.

J'estime nécessaire qu'un appel au civisme et à la bonne volonté de nos concitoyens soit fait, en particulier aux responsables des différentes formations politiques quelles qu'elles soient pour qu'ils respectent la loi qui prévoit qu'aucun affichage ne doit être fait en dehors des emplacements réservés à cet usage ».

**

Ne donne pas suite à une proposition de M. GUICHARD concernant l'acquisition d'un poste de télévision à installer dans la salle du Conseil Municipal.

**

M. MONSEL fait le point de la situation dans laquelle la ville se trouve du fait du non respect des engagements pris par l'exploitant de la péniche-restaurant, amarrée face le 60, quai Carnot. Il tiendra ses collègues au courant, mais imposera au traiteur un menu en faveur de tous les membres des clubs sportifs, bien étudié et d'un prix abordable.

Le Conseil partage le point de vue de M. MONSEL. Toutefois, M. RAVASSE fait observer qu'il a été saisi de plaintes concernant les prix excessifs pratiqués par ce restaurateur.

M. le Maire fait part de la cérémonie au cours de laquelle sera remise la Croix d'Officier de l'Ordre National du Mérite à M. Franz LINZ, burgermeister de BAD GODESBERG par son Excellence Monsieur François SEYDOUX, Ambassadeur de France, le 18 mars 1969. M. le Maire y représentera la ville de SAINT-CLOUD.

**

M. BEAUFOCHER signale qu'une véritable anarchie règne dans le placement des commerçants au marché de Montretout et qu'il ne voit plus d'agents de police qui, dans le temps, faisaient respecter le règlement.

M. MONSEL convoquera le représentant du concessionnaire et fera une intervention auprès du Commissaire de Police de SAINT-CLOUD.

**

M. CLEMENT donne lecture d'une lettre du service des Eaux faisant réponse à une intervention d'octobre 1968 concernant la distribution de l'eau potable dans notre ville et des inconvénients qu'elle présente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 30.

Le Secrétaire de Séance :
P. MAILLET

état civil

du 13 Février au 20 Mai 1969

NAISSANCES

Tierce Didier François Edouard — Prince Nathalie Hélène Yvonne — Prince Valérie Georgette Marie — Praud Valérie Yvette Jocelyne — Duval Benoit Marie René — Deshayes Olivier Paul Jean — Mourcel Franck Jean Denis — Cousin Nathalie Marie Hélène — Vautrin Isabelle Laure — Lebraud Christophe Daniel Henri — Neto Olivier Alexandre — Da Silva Jean Pierre — Ghoyt Jean Paul — Nguy Sophie — Tessier Valérie Michèle — Facchetti Francesco Vittorio Emmanuel — Jounier Valérie Monique Marguerite Marie Ange — Pereira Bruno — Pereira Dominique Patricia — Lehman Joël — Ferriera-Serrano David Jacques Eddie — Lafont Emmanuel Pierre — Larbi Nadia — Royer Nathalie — Duplessix Nathalie Jeannine Julienne — Arias Mario — Gonzalez Amelia — Devoti Marco Raphaël — Laspougeas Thierry Bruno — Duchenne Vincent Marie Jean Philippe — Rosello David — Vaugrenard Stéphanie Odile Hélène — Amrouche Olivier Jean — Faggianelli Tristan Jean-Paul — Darnis Valérie — Chotard Frédéric Pierre Jean René Marie — Guéron Sandrine — Lambert Véronique Françoise Agnès — Glombard Xavier Stéphane — Neuvy Laurence Raymonde — Bonnard Jean-Marc Daniel — Esteves Carlos Alberto.

MARIAGES

Bergeault Jean-Claude Marcel René et Chouanet Yvette Marie-Thérèse Léone — Rabbé Alain et Sicre Mauricette Elisabeth Marie-Louise — Mercier Alain Gérard Claude et Longé Dominique Paulette Denise — Vigneron Gérard Paul Marie Joseph et Pannier Cécile Marie Odette Lucienne — Boujon Jean-Claude Henri et Gounouf Elisabeth Bernadette Marie France — Fossey Patrick Paul Désiré et Piquet Chantal Denise Mathilde — Batisse Jean-Paul Christian et Boullen Monique Colette Angèle — Faure Alfred Paul Jean et Raynaud Monique — Stéphann Annik Yvette Odette et Clément Alain José René — Blossé Claude Gaston et Crupeaux Micheline Suzanne — Chambon Dominique Marie et Kommer Danièle Monique — Morel Jean-Claude Dominique et Aris Anne-Elisabeth Maria Pia — Rodriguez Gonzalez José et Gonzalez Afonso Maria-Simplicia — Roger André Emile et Guéguen Monique — Faraggi Pierre Jean Paul et Guéroult Bénédicte Anelly Françoise Marie — Jourdan Pierre Francis Jacques et Cazillac Françoise Marie-Thérèse — Herré Jean-Charles Antoine Marie et Gaches Michèle Jacqueline — Cohen Serge Alexandre et Souiede Michèle Maïssa — Autran Jean Luc Marie et Greffier Catherine

Marie Paule — Ibler Jean Claude Christian et Mayet Marie-Claude Andrée Denise — Schmidt Bertrand Ernest Mauricette et Bihan-Faou Françoise Thérèse — Quintin Daniel Gérard Alain et Lagadec Françoise Thérèse — Belpomme Guy André et Haas Annie Marguerite Andrée Tarder Michel Jean et Lienhart Danièle Marie Thérèse — Hervy Jean-Louis et Morice Françoise Denise — Cagnol Bernard et Lorenzi Odile Denise Marie-Josèphe — Gantier Raymond Maxime et Lagrande Claude Pierrette — Sassella Michel Roger et Charvet Catherine Marie-Claude Geneviève — Gauthier Joseph Armand Bernard et Chrétien Francine Marie Renée — Counoud Alain Léon Augustin et Meier Petra Ruth — Pecqueux José Marcel et Ville Eliane Denise Emilienne. — Cantrel Michel Jacques Robert Octave et Leturmy Anicette Désirée — Pichon Charles Jean Laurent et Maginot Marcelle Lucienne — Delamare Philippe Claude Emmanuel et Pottier Françoise — Farcache Jean-Pierre et Delasalle Marie-Françoise Mauricette — Saubabère Jacques et Lhuillier Josette Marie-France — Freyeisen Pierre Henri et Bassan Georgette Estelle Marthe Renée — Haring Jean Jacques Umberto et Radic Jadrana — Gosselin Jean-Pierre Maurice et Bailly Claude Guyta — Saintillan Jacques Marie Joseph et Ribèreau-Gayon Gisèle — Jousset Christian Paul Louis René et Cuba Marie-Christine Jeannine Madeleine — Chouiki Chéatif et Strobl Christine Maria — Croizé Jean-Paul et Gourdeau Joëlle Arlette Raymonde — Pujol Fernand Louis et Amalric Alexandrine Eloise — Lenoble Christian Jean-Marie et Basselin Jocelyne Danièle — Sabatier Maurice Paul Raymond et Payet Geneviève Marie — Perrot Bernard Michel et Scöre Hélène — Roche Jean Pierre Louis Georges et Spadacenta Evelyne Marie — Afonso de Azevedo Manuel Luis et Afonso Pereira Maria — Langlois Jean-Pierre Léon et Maucour Elisabeth Marie Solange — Coutant Gérard Alain et Martin Danielle Pierrette Léo Francia Maria Thérèse — Aissa Driss et Cojan Anne-Marie Emilienne — Basselin Christian Alain et Vessereau Anne-Marie Virginie — Daudet Guy Martial et Verdis Jeannette — Maulbon d'Arbaumont François Marc et Jaud dit Jaud de la Jousseinière Danièle Maryse Jacqueline — Pape Jörg et Bouton Micheline Madeleine Andrée.

DECES

Benoit Louis Pierre Albert - 85 ans — Rochard Georgette Camille Amélie, 82 ans — Gandon Claudine, 19 ans — Ben Aich, Femme Leroy, 43 ans — Fournichot Léonne Juliette, Femme Thomas, 63 ans — Lhoste Marcelle Victorine, Femme Roquière,

63 ans — **Boitel** Georgette Renée Jeanne, Veuve Tissandier, 76 ans — **Le Forsonney** Philippe, 52 ans — **Férin** Henriette Thérèse, Femme Potier, 82 ans — **Chambon** Marie Gabrielle, Veuve Veillerant, 83 ans — **Cantat** Louis René Edmond, 60 ans — **Montens** Jean Louis, 83 ans — **Deroullers** Henri Auguste Hector, 60 ans — **Ruzé** Francis Henri Robert, 68 ans — **Rognin-Sicard** Louis Auguste, 60 ans — **Fenice** François Pierre Yves Marie, 72 ans — **Bennetot** Louise Augustine Rose, Femme Samson, 55 ans — **Cluzeau** André Désiré Célestin, 67 ans — **Viallet** Thierry Georges Robert, 7 mois — **Rapine** Isabelle, 2 ans — **Dumoulin** Marguerite Louise, Veuve Feydit, 95 ans — **Brady** Franck Ernest Georges, 54 ans — **Falck** Marie, Veuve Salcedo, 69 ans — **Gouletquer** Louise Anne Marie, 76 ans — **Tabart** Louise, Epouse Louis, 85 ans — **Canaque** Roger André, 63 ans — **Baisez** Marie Louise Henriette, 54 ans, Femme Warin — **Tanguy** Marguerite Alexandrine, Veuve Ulrich, 77 ans — **Michelon** Paul Georges Gabriel, 66 ans — **Rabgeau** Andrée Marie, 86 ans, Veuve Evain — **Germain** Alexis, 64 ans — **Lucas** Roger Henri Jules, 69 ans — **Tabut** Henri Victor Etienne, 89 ans — **Le Bris** Rosine Angelina Jacqueline, Femme Ruhaud, 47 ans — **Faucoz** Léonie Célestine, Veuve Bigeard, 77 ans — **Volter** Jeanne Marie

Gabrielle, Veuve Courbis, 93 ans — **Sommier** Léon, Bernard, Albert, 81 ans — **Danion** Eugénie Marie Joseph, Veuve Rouault, 71 ans — **Desobeaux** Laure, Veuve de Cambry, 85 ans — **Grégoire** Louise Augustine Marie, Veuve Juhel, 86 ans — **Almosni** José Isaac, 82 ans — **Grenet** Berthe Noémie, Veuve Quatre, 88 ans — **Blanchemain** Clémentine, Veuve Levauffre, 78 ans — **Combret** Rose Marie Madeleine, Veuve Chrétien, 91 ans — **Larcher** Marie Antoinette, Femme Thibaut, 66 ans — **Paillet** Arnold Jean André, 12 jours — **Lejuif** Henri Pierre, 55 ans — **Jacquemin** Jeannine Lucie, Veuve Lelong, 56 ans — **Guzetti** Enrico, 64 ans — **Janiaud** Fernande Marie Jeanne, Femme Lafon, 69 ans — **Gelin** Fortuna Alice Félicie, Veuve Battagliola, 85 ans — **Piriou** Louise, Veuve Primel, 71 ans — **Dubost** Benoit Antoine, 81 ans — **Héran** Lucienne Rose Henriette, Femme Cornu, 58 ans — **Cruchard** Mélanie Victorine, Veuve Gourbeuil, 88 ans — **Segalini** Maria, Veuve Barilli, 67 ans — **Tanguy** Fernande Christine, Femme Ardeleano, 70 ans — **Bloume** Juliette Marie Alphonsine, Femme Budts, 78 ans — **Bellonet** André Jean Albert, 76 ans — **Waterkeyn** Paul François Baoon Marie Joseph, 94 ans — **Grandchamp** Maxime, 69 ans — **Zambeaux** Guy Paul, 41 ans — **Herrmann** Ondine, Veuve Thuau, 83 ans.

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro . 0,50 F

Abonnements

Annuels 2 F
De soutien 5 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le
 receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à
 son C.C.P. Paris 9003-64.

Laboratoires Franay
 Tirages Cinématographiques

L.T.C

19, rue Marius-Franay, SAINT-CLOUD (S.-&O.)
Tél. : MOL 69-20

DELARFEUX & Cie

Entreprise de peinture

38, rue Gounod - SAINT-CLOUD
Tél. : MOL. 44-48

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SURESNES
-CITES

16, avenue Jean-Jaurès
506-50-77

SAINT-CLOUD

2, av. du Maréchal-Foch
605-92-27

OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
de 9 heures à 17 heures sans interruption

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Prêts personnels immobiliers — Location de coffres-forts

Teinturerie RAMOS

26, rue du Val-d'Or, SURESNES - Tél. 506-29-78
48, rue du Dr-M.-Bombiger, SURESNES - Tél. 506-46-88
« Résidence Beausoleil », SAINT-CLOUD - Tél. 603-67-35

AUTO-ÉCOLE

J.-J. ROLLIN

7, rue Coutureau, 92 SAINT-CLOUD
(près de la gare)

Tél. : 605-64-98

Bureau à CARCHES — Tél. : 970-02-52

CONTRE LA PERTE, LE VOL, L'INCENDIE
Pour vous aider dans l'ACQUISITION, la CONSTRUCTION, la
REPARATION de votre appartement

AYEZ UN LIVRET DE CAISSE D'ÉPARGNE :

Livret ordinaire :

Maximum des dépôts 15.000 F - Intérêt 3 % net d'impôt

Livret supplémentaire « B » :

Maximum des dépôts 15.000 F - Intérêt 2,25 % (impôt déduit)

Livret Epargne-Logement :

Maximum 40.000 F - Intérêt 2 % net d'impôt

TOUTES OPERATIONS A VUE ET SANS FRAIS

SAINT-CLOUD, 29, rue d'Orléans - Tél. : 825-64-65

ATELIER DE TOLERIE EN SOUS-SOL ATELIER DE PEINTURE
AGREES PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Agent
FIAT

PASTEUR
AUTOMOBILES
29, rue Pasteur
SAINT-CLOUD
603-23-24

Ateliers
agréés
SIMCA

SERVICE DE LOCATION SANS CHAUFFEUR

Conditions spéciales de location
pendant l'immobilisation de votre voiture

EMPLACEMENT RESERVE

1 1 2 7 - 5 0 9

PFG

S. A. au capital libéré de 57.600.000 F

Fondée en 1848

66, boulevard Richard-Lenoir — PARIS (XI^e) — 805-08-90

Concessionnaire du Service Municipal des Pompes Funèbres de la Seine et de la Région Parisienne

Bureau Officiel à Saint-Cloud : 15, rue de l'Église - 605-41-48

Avantages spéciaux aux assurés sociaux et organismes mutualistes

Avions Marcel Dassault

AVIONS - ENGINES - EQUIPEMENTS - MATERIELS ELECTRONIQUES

COURS SECONDAIRE SEVIGNE

Direction générale

Tél. : 633-57-12

JEUNES GENS - JEUNES FILLES

EXTERNAT - DEMI-PENSION

Classes de la 6^e aux baccalauréats

B. E. P. C. - Baccalauréats A. B. C. D.

237, Grande-Rue - GARCHES

Tél. 970-08-46

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches - SAINT-CLOUD

Tél. : 605-65-35 - 605-65-36

ENTREPRISE PAYSAGISTE A. CANTIN & FILS

13, rue Sevin-Vincent, SAINT-CLOUD - 408-89-25

**TOUS PROBLEMES
DE POMPAGE**
Tous débits
Toutes pressions

DEPARTEMENTS

- Ménager, Agricole
- Pulvérisation
- Industrie générale
- Protection incendie
- Chauffage

POMPES GUINARD

40, RUE DE FOUILLEUSE
92-SAINT-CLOUD
Téléphone : 408 82-35 +

PAUL DAHL

EQUIPEMENT DE FREINAGE A AIR COMPRIME
CONTACTS ELECTRIQUES

24, quai Carnot, SAINT-CLOUD - Tél. 605-67-25

PEINTURE — DECORATION Raymond LAMPENS

24, rue Gounod - 92 - SAINT-CLOUD

Tél. : 605-98-11

TOUTE LA FOURNITURE POUR LE BATIMENT
E^{TS} Louis RABONI S. A.

3 POINTS DE VENTE :

Siège social et dépôt : 68, rue du Dôme, BOULOGNE-SUR-SEINE
Tél. : 605-94-22

Pont : 108, quai du Président-Roosevelt, ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 642-74-30 et la suite

Dépôt : 31, avenue Pierre-Grenier, BOULOGNE - SUR - SEINE
Tél. : 605-52-54

ENTREPRISE DE BATIMENT
ET DE TRAVAUX PUBLICS

TORRÈS & cie

73, rue des Tennerolles - SAINT-CLOUD - Tél. : 408-88-88

COPROM

COMPTOIR POUR LA REPRÉSENTATION
D'OUTILLAGE ET MATÉRIEL

8, rue de l'Eglise - SAINT-CLOUD

Tél. : 605-43-37

Importateurs exclusifs

Pistolets électriques « Wagner »

Luminaires « Ludwig »

Entrepôts

Service après vente

AGENCE SIVRAIS

M. CHOTARD, successeur

PROPRIÉTÉS - TERRAINS - APPARTEMENTS

36, rue Gounod - SAINT-CLOUD - 605-42-15 et 825-05-86

KAYAKS et
BATEAUX
PLIANTS



JEAN
CHAUVEAU
CONSTRUCTEUR

MOTEURS HORS-BORD

— VOILES —

ACCESSOIRES NAUTIQUES

2 ter, avenue de Longchamp, SAINT-CLOUD - 605-74-54

Location et lavage de couches pour bébés
chez vous ou à la clinique

**A M E R I C A N
D I A P E R - S E R V I C E**

109, rue Tahère - SAINT-CLOUD - Téléphone : 603-78-91

ENTREPRISE GENERALE DE CLOTURES

(TREILLAGES - GRILLAGES - CIMENT)

C. SANNEQUIN

74, rue des Croissants, GARCHES 970-05-92

BALAC & CERVO

17, rue du Docteur-Desfossez, SAINT-CLOUD

Tél. : 825-58-89

LE CHAPELIN-FRETZ

FLEURISTE

14, rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD Tél. 605-44-41

LIVRAISONS PARIS - BANLIEUE



M E N A G E R **DUCRETET-THOMSON** **D I S Q U E S**
" T É L É - G O U N O D "
L A C A I L L E
17, rue Gounod, 92 - SAINT-CLOUD - 603-45-18
DÉPANNAGES TOUTES MARQUES
CONTINENTAL-EDISON

**PEINTURE — RAVALEMENTS
VITRERIE — DECORATION**

**Revêtements façades et pignons
par procédés étanches**

B. DELAUNAY

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

(Ventes - Achats de villas et appartements)



113, boulevard de la République - SAINT-CLOUD

Tél. : 603-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, boul. de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-95

ESTHÉTICIENNE - VISAGISTE - CONSEIL

Nicole LETOUR

124, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 603-84-44

Bâtiment F - 4^e étage (ascenseur)

TRAITEMENTS CLASSIQUES — MASSAGE DU VISAGE
TRAITEMENTS AMINCISSANTS DU CORPS - SAUNA FINLANDAIS

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Société DUCOUTUMANY & C^{IE}

3, boul. de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-96

Elieth Arden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie

Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly

MOL. 40-17

Lauréate de la Faculté



VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR INDUSTRIEL
ET DE CONFORT - SÉCHAGE - DÉPOUSSIÉRAGE - CABINES
DE PEINTURE - TOURS DE RÉFRIGÉRATION D'EAU.

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE
26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : 825-36-00

**GUILDE DES
LUNETIERS
DE
FRANCE**

J. PARMENT

Diplômé E. O. A. et d'ÉTAT

22, RUE DE VERDUN - Tél. : 506-78-17

OPTIQUE DU BOIS

18, rue Étienne-Dolet - Tél. : 506-13-26
SURESNES

COUVERTURE - PLOMBERIE
Traitement des eaux
(Spécialiste PERMO)
ELECTRICITE GENERALE

C. CIRASSE & Cie
72, rue Royale - 605-41-42
P. HERTEMAN

ARMOIRES SÈCHE-LINGE



Gamme complète de 15 modèles
à partir de 570 F

G. Chamignon *Le Pâtissier de St-Cloud*

Pâtisserie . Confiserie . Boulangerie . Cuisine . Glaces

___ 13 Rue Gounod St-Cloud ___

Livraison à domicile ___

Vos commandes à **408.28.77**

Votre opticien est à St-Cloud

près du monoprix

près des lycées



LUNETTES MODERNES - LENTILLES DE CONTACT
SURDITÉ

CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT

Brûleur-chaudière CUENOD

André ROGER

8 bis, rue de Montesquiou

8 bis, sente du Clos - SAINT-CLOUD - Tél. : 825-05-80

ADOUCCISSEUR D'EAU " Gilnox - SATEB "

EPICERIE DU CENTRE

9, rue Montretout - SAINT-CLOUD

(face au 70, bd de la République)

Tél. 605-44-89

Libre-service UNA

Vins fins - Crèmerie - Fruits et légumes

LIVRAISON A DOMICILE

Garage de la Porte Jaune



Mécanique - Tôlerie - Peinture
(TRAVAIL SOIGNE)

18 et 20, rue de la Porte-Jaune, ST-CLOUD - 603-80-89

PATISSERIE

Spécialités: brioches, kugelhopf, petits fours frais

G. CORBY
PATISSIER

Marchés de Saint-Cloud

49, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD - Tél. 603-67-09

ROTISSERIE



GRILLADES
POISSONS
FRUITS DE MER

Amarré face 26, quai Carnot - SAINT-CLOUD
Tél. 605-24-34 Pont de Saint-Cloud

Parking

LA NOUVELLE BOUTIQUE

papounet

Les meilleures marques de vêtements pour enfants

15, rue de l'Eglise St-Cloud 605-40-85

LE CINEMA DE SAINT-CLOUD

Le Régent

Cinéma d'Art et d'Essai

11, rue Gaston-Latouche, SAINT-CLOUD

Tél. : 605-66-16